

# Bourgogne-Franche-Comté

# NATURE

curiosité

**Le faux clitocybe  
lumineux**

arrêt sur un personnage

**Alphonse LAGUESSE**

images naturelles

**Le piégeage  
photographique  
nocturne**

articles

**Bryophytes de Bourgogne**

**Larves foreuses  
de mines foliaires**

**Le renard et la poule**

**Le papillon  
*Parnassius apollo***



La chasse des faucons



Imager un trou noir



Centenaire de Bugnon

# De la connaissance à la préservation de la nature

22<sup>e</sup>

Rencontres  
BFC Nature

UFR SVTE-Dijon (Batiment Gabriel)  
25 et 26 septembre 2026



[rencontres.bfcnature.fr](https://rencontres.bfcnature.fr)



Patrick JANIN

Maître de conférences honoraire (droit public), il est membre du comité de rédaction de la revue BFC NATURE.

## La nature a besoin du droit, mais lequel ?

Pour sa protection, la nature a besoin du droit et pour être en mesure de protéger la nature, le droit a besoin de la science, la science des naturalistes tout particulièrement.

Si le droit a pour fonction d'organiser et de stabiliser les rapports sociaux, il n'est pas prédéterminé dans les orientations qu'il met en œuvre. C'est bien la société, plus précisément les rapports sociaux dominants au sein de la société, qui décident de ses orientations. Mais il arrive aussi que des problèmes, les enjeux qui s'imposent à la société déterminent des évolutions du système juridique. Les rapports entre la société et le droit sont alors commandés par la nécessité. Le droit oriente la société, à l'exemple de la transition écologique.

La crise écologique que nous a léguée une économie industrialisée dans sa production et mondialisée dans sa consommation a généré en un peu plus d'un demi-siècle une importante production de normes ayant pour objet la protection de la nature : loi de 1960 sur les parcs nationaux ; loi de 1976 sur la protection de la nature ; directive européenne Natura 2000, Charte de l'environnement constitutionnalisée en 2005, etc., jusqu'à une loi dite « loi biodiversité » en 2016, sans oublier une collection fournie de conventions internationales, dont la Convention de Rio sur la biodiversité de 1992.

Or, nous vivons aujourd'hui une remise en cause brutale des « normes environnementales » (l'expression a acquis une connotation négative...), dénoncées comme des contraintes, des obstacles qu'il conviendrait de supprimer, y compris en matière de santé publique, pour « lever les freins à l'activité économique » et contre « l'écologie punitive ».

Le régime des espèces protégées illustre parfaitement ce renversement des priorités et des objectifs. Au prétexte d'une prétendue simplification, plusieurs lois sont intervenues récemment afin de faciliter la délivrance des dérogations requises lorsqu'un projet de travaux ou d'aménagement risque de porter atteinte à une espèce protégée ou à son habitat, l'objectif affiché étant d'accélérer les procédures d'instruction des dossiers et de réduire les aléas contentieux. C'est ainsi que la condition relative à l'existence d'une raison impérieuse d'intérêt public majeur devant justifier un projet n'est plus à démontrer par le responsable des travaux qui sollicite la dérogation ; la loi la transforme en une présomption en déclarant que certains projets sont « réputés répondre à une raison impérieuse d'intérêt public majeur ».

Ces reculs sont bien sûr inscrits dans le droit car ce qu'une loi a fait, une autre loi peut le défaire. Le droit peut ainsi devenir le bulldozer (ou la tronçonneuse) après avoir été la truelle. En outre, contrairement à l'intention de simplification affichée, ces régressions de la protection produisent un droit toujours plus complexe, dont la qualité est dégradée.

L'orientation du droit n'est pas prédéterminée mais le droit contient des outils qui peuvent être mis au service d'un objectif affirmé. La protection de la nature puise dans le droit les instruments pouvant permettre d'assurer et peut-être garantir sa défense, à commencer par le principe de non-régression de l'article L. 110-1-1, 9° du code de l'environnement, dont la portée s'avère cependant limitée. Les grands principes juridiques, par les virtualités qu'ils recèlent, sont parmi ces instruments, au même titre que les recours en justice. Mais dans l'époque qui s'ouvre aujourd'hui, ces moyens pourraient ne pas suffire.

La protection juridique de la nature sera d'autant plus résistante aux remises en cause que la science et, au premier titre, le savoir des naturalistes lui apporteront de quoi alimenter des argumentations scientifiquement documentées et, par suite, des prises contentieuses plus efficaces.

Résister ne signifie pas seulement défendre l'existant. La nature a besoin que le droit continue sa progression et le naturaliste n'est pas un personnage d'un autre temps. Détenteur d'un savoir spécifique, sa responsabilité envers la société est engagée à l'heure de l'effondrement de la biodiversité. Dans son dernier *Manifeste* paru en 2025, *La nature à ses justes valeurs*, le Muséum national d'histoire naturelle plaide « pour un droit au service de la nature » en appelant à repenser nos cadres juridiques, à « réinventer la justice envers les autres vivants ». En réponse aux entreprises de dérégulation, le *Manifeste* du Muséum est une invitation des naturalistes à prendre leur part dans l'élaboration de ce nouveau droit.



L'association *Bourgogne-Franche-Comté Nature* a pour buts d'acquiescer et d'enrichir les connaissances sur le patrimoine naturel en complément des actions des structures membres, de publier et de diffuser à un large public les données scientifiques régionales relatives aux sciences de la vie, de la terre et à la biodiversité.

Les moyens d'action de l'association *Bourgogne-Franche-Comté Nature* sont notamment :

- la collecte des informations scientifiques, les publications, les conférences, les réunions de travail,
- l'organisation de manifestations et d'expositions,
- le rassemblement des compétences scientifiques dans toutes les disciplines concernées par le patrimoine naturel,
- la transmission des savoirs par tous les moyens possibles (publications papier ou informatique, site internet ou tout autre moyen à venir).

Pour réaliser la nécessaire transmission des savoirs dans ses domaines, elle assure la gestion de l'ensemble des activités placées sous le sigle « Bourgogne-Franche-Comté Nature » : L'association *Bourgogne-Franche-Comté Nature* aura la charge, entre autres de :

- l'édition de la « *Revue scientifique BFC NATURE* », de la revue « *Nature Junior* »,
- l'organisation des « *Rencontres Bourgogne-Franche-Comté Nature* »,
- l'animation et de la mise à jour du site internet dédié de l'association.

Cette liste n'est pas limitative.

Regrouper, rassembler différentes structures pour mieux coopérer et mieux « transmettre pour préserver » est la volonté affichée des membres.

L'association fédératrice *Bourgogne-Franche-Comté Nature* a pour vocation de rassembler des structures ayant chacune pour objet l'étude scientifique de la Nature sous ses différents aspects ainsi que la diffusion et partage des savoirs et/ou l'éducation des citoyens et acteurs du territoire régional. Ces membres souhaitent travailler ensemble en menant des actions conformes aux statuts de l'association fédératrice et en agissant en faveur de la préservation et de la restauration de la Nature et de la Biodiversité, en particulier à l'échelle locale et régionale.

*Bourgogne-Franche-Comté Nature* est riche de la diversité de ses membres, aux compétences variées et complémentaires, mais aussi de leur ancrage sur le territoire régional et de l'ampleur de leurs réseaux. L'association est agréée au titre de la protection de l'environnement article L141-1 L141-2 par arrêté préfectoral du 9 février 2018.

Le réseau *BFC Nature* est composé de membres qui sont des personnes morales et dont l'objectif principal est l'élaboration des connaissances relatives à la nature et leur transmission.



**Directeur de la publication :** Gillet FROCHOT.

**Rédacteur en Chef :** Daniel SIRUGUE.

**Comité de rédaction :** Paul ALIBERT (*biologie - écologie évolutive*), Marie-Charlotte ANSTETT (*écologie évolutive et changements anthropiques*), Michel BAILLY (*photographie*), Olivier BARDET (*botanique, bryologie, conservation*), Corinne BECK (*géo-histoire de l'environnement*), Jean BÉGUINOT (*écologie, entomologie, malacologie*), Vincent BICHET (*géologie, hydroécologie, archéologie*), Julien BOUCHARD (*ichtyologie, astacologie*), Simon CALLA (*sociologie de l'environnement*), Estelle CAMIZULI (*géologie, géochimie et archéologie*), Mathurin CARNET (*entomologie*), Jean-Philippe CAUMONT (*territoires, environnement*), Bruno CHAUVEL (*advantages des cultures*), Geneviève CODOU-DAVID (*agriculture et environnement*), Jean-Yves CRETIN (*entomologie*), Bruno DAVID (*évolution biologique*), François DEHOND (*botanique, entomologie, conservation*), Alain DELAVEAU (*agronomie*), Régis DESBROSSES (*ornithologie*), Bruno FAIVRE (*écologie*), Bernard FROCHOT (*écologie*), Alain GARDIENNET (*mycologie, lichénologie*), Emmanuel GARNIER (*histoire de l'environnement et des risques*), François Gillet (*écologie*), Patrick GIRAUDDOUX (*écologie*), Patrick JANIN (*droit, environnement*), Damien MARAGE (*géographie environnementale*), Frédéric MORA (*botanique et écologie*), Jacques MUDRY (*hydrogéologie, qualité des eaux*), Patrice NOTTEGHEM (*écologie*), Didier QUESNE (*géologie*), Bernard REY (*écologie forestière*), Hervé RICHARD (*paléoenvironnement, paléoclimatologie*), Alexandre RUFFONI (*entomologie*), Daniel SIRUGUE (*zoologie, éthologie*), Jean VALLADE (*botanique, lichénologie, histoire des sciences*).

**Secrétariat de rédaction :**

Daniel SIRUGUE. Société d'Histoire Naturelle d'Autun - BFC Nature  
Maison du Parc - 58230 Saint-Brisson  
daniel.sirugue@bfcnature.fr

**Administration/Abonnement :**

Marie MORIN. BFC Nature  
Maison du Parc - 58230 Saint-Brisson  
contact@bfcnature.fr - 03 86 76 07 36

**Communiqués - Insertions publicitaires - Échanges de publications - Librairies...** contactez-nous : contact@bfcnature.fr

**L'évaluation des annuaires (2021-2025) :**

Paul ALIBERT, Marie-Charlotte ANSTETT, Olivier BARDET, David BEAUDOIN, Corinne BECK, Jean BÉGUINOT, Jacques BLONDEL, Julien BOUCHARD, Yoann BRESSAN, Simon CALLA, Michel CAMPY, Mathurin CARNET, Dominique CHABARD, Remy CHASSIGNOL, Bruno CHAUVEL, Geneviève CODOU-DAVID, Jean-Yves CRETIN, Bruno DAVID, François DEHOND, Marie DELAHAYE, Alain DELAVEAU, Régis DESBROSSES, Jean-Baptiste FAGOT, Bruno FAIVRE, Emmanuel FARA, Bernard FROCHOT, Alain GARDIENNET, Etienne GAUJOUR, Daniel GILBERT, François Gillet, Patrick GIRAUDDOUX, Vincent GODREAU, Samuel GOMEZ, Dominique JACQUES-JOUVENOT, Patrick JANIN, Romain JATTIOT, Beryl LAITUNG, Caroline Le GOFF, Remi LUGLIA, Michel MAGNY, Damien MARAGE, Olivier MATHIEU, Magali MAZUY, Samy MEZANI, Dominique MICHAEL, Frédéric MORA, Jacques MUDRY, Patrice NOTTEGHEM, Laurent PARIS, Guy PÉRIAT, Didier QUESNE, Christophe QUININ, Bernard REY, Thierry RIGAUD, Jacques ROLLANT, Sébastien ROUÉ, Alexandre RUFFONI, Thomas ROUS, Daniel SIRUGUE, Marc STEINMANN, Luc TERRAZ, Matthieu THIVET, Bruno TISSOT, Jean VALLADE, Véronique VOISIN, Daniel WIPF.

**Ont collaboré à ce numéro :**

Max ANDRÉ, Olivier BARDET, Jean BÉGUINOT, Julien BOUCHARD, Pascal BOURGUIGNON, Mathurin CARNET, Lara CHATARD, Pierre CHAUVE, Jean-Yves CRETIN, Sylvain CRETIN, Alain DELAVEAU, Alain DESBROSSE, Régis DESBROSSES, Alice ESPINOY, Jeanne DEVOGE, Théo DIRKSEN, Marcel DUMAS, Pierre FEUVRIER, Etienne GAILLARD, Alain GARDIENNET, Patrick GIRAUDDOUX, Marc GIROUD, Mathieu GUÉRINONI, Patrick JANIN, Guillaume LÉCHENET, Jérémy LEFEVRE, Daniel MAGNIN, Jean-Louis MAIGROT, Othilia MAROTTE, Dominique MICHAEL, Jacques MUDRY, Nicolas ORLIAC, Didier PÉPIN, Charlie PICARD, Robert PILLON, Thibaut POWOLNY, Samuel PRUNOT, Cyril RICHARD, Daniel SIRUGUE, Luc STRENNA, Charlotte TEYSSEIER, Damien Top, Claire TUTENUIT, Jean VALLADE, Gérard VIONNET, Guillaume VUILLEMIN, Judith WERNSDORFER.

**Archives :** Société d'histoire naturelle d'Autun et Muséum d'Histoire Naturelle d'Autun.

**Illustrations :** Daniel ALEXANDRE.

**Photographies :**

Ab H. BAAS, Olivier BARDET, Edouard BARBA, BFC Nature, Pascal BOURGUIGNON, Teddy BRACARD, Paul BRUNOD, Fabrice CAHEZ, Mathurin CARNET, Alexandre CARTIER, Lara CHATARD, Justine COLINET, Jean-Yves CRETIN, Alain DESBROSSE, Claude DREZET, Marcel DUMAS, Ondine DUPUIS, W. ELLIS, Jean-François GAZELLES, Marc GIROUD, Jean-Pol GRANDMONT, Noël JEANNOT, Guillaume LÉCHENET, Stéphane LESBATS, Boris LOBOD, Daniel MAGNIN, Jean-Louis MAIGROT, Othilia MAROTTE, Ennaoël MATEO-ESPADA, Dominique MICHAEL, Musée municipal Semur-en-Auxois, Claude NARDIN, Nicolas ORLIAC, Nathalie PELON, Didier PÉPIN, André PONDOMAREV, Samuel PRUNOT, Cyril RICHARD, RNN Combe Lavaux-Jean Roland, Dieter ROBECHT, Hugues ROUSSELET, Udo SCHMIDT, SHNA-OFAB, Daniel SIRUGUE, Claude STENGER, Luc STRENNA, Frank STÜHMER, Damien Top, Thomas TRICONE, Claire TUTENUIT, I. USYANTSEV, Jean VALLADE, Benjamin VEIGNE, Vincent VILCOIT, Guillaume VUILLEMIN.

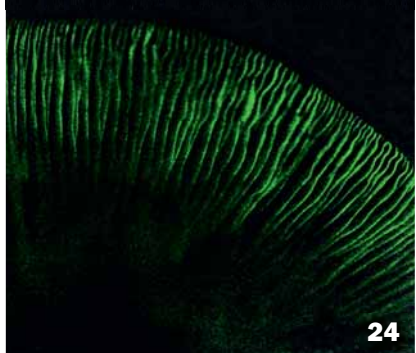
**En couverture :** Le Renard roux, chasseur de « souris », photographie de Teddy BRACARD.

**Édition :** Bourgogne-Franche-Comté Nature - PAO : Bat Compo

**Impression :** Imprimerie Simon - Tirage à 1 500 exemplaires

Mars 2026 - ISSN 2648-692X - ISBN 978-2-900905-20-3





24



45



26



60



52



84



56



88

actualités 5

curiosité

- 20 **Un paysage relictuel à Saint-Victor-sur-Ouche (21)**  
Jean-Louis MAIGROT
- 24 **Rencontre fantasmagorique avec le faux clitocybe lumineux *Omphalotus illudens* (Schweinitz) Bresinsky & Besl (1979)**  
Sylvain CRETIN & Jean-Yves CRETIN

questions de nature

- 34 **Les espèces sensibles et la restauration des rivières**  
Interview de Jérémy LEFÈVRE réalisée par Alice DESPINGY

arrêt sur un personnage

- 41 **Alphonse LAGUESSE (1827-1914) et ses « Promenades botaniques »**  
Jean VALLADE

pour la petite histoire

- 45 **Pour le centenaire de sa naissance, hommage à François BUGNON (1925-1998) Botaniste**  
Jean VALLADE

point de vue d'un naturaliste

- 55 **Spéléologues et naturalistes**  
Jacques MUDRY & Pierre CHAUVÉ

programme régional

- 60 **Des banquettes à loutre pour favoriser sa recolonisation le long des cours d'eau de Bourgogne**  
Judith WERNSDORFER
- 72 **Viticulture et biodiversité : face à l'expansion du vignoble, une cartographie pour guider les plantations**  
Lara CHATARD

nature, ce que dit le droit

- 78 **Sur les droits de la nature « L'impensable devenu réalité »**  
Patrick JANIN

images naturelles

- 26 **Le piégeage photographique nocturne**  
Pascal BOURGUIGNON & Daniel MAGNIN
- 36 **La chasse des faucons**  
Marcel DUMAS
- 52 **La seconde vie du sapin Président Edgar Faure aux Fourgs (25)**  
Alain DESBROSSE
- 56 **Imager un trou noir en Bourgogne-Franche-Comté**  
Cyril RICHARD
- 70 **Îles Shetland et les loutres**  
Daniel SIRUGUE

note

- 84 **Première mention du Gobemouche à demi-collier (*Ficedula semitorquata*) en Bourgogne-Franche-Comté**  
Dominique MICHELAT, Gérard VIONNET & Guillaume VUILLEMIN
- 88 **Première mention du Traquet isabelle (*Oenanthe isabellina*) en Bourgogne-Franche-Comté**  
Dominique MICHELAT
- 92 **Redécouverte de l'Étoile d'eau *Damasonium alisma* Mill., 1768 (Alismataceae) dans la Nièvre**  
Othilia MAROTTE
- 94 **Actualisation de la présence de *Phyllobrotica quadrimaculata* (Linnaeus, 1758) en Bourgogne (Coleoptera, Chrysomelidae)**  
Damien TOP



96



103



126



175



110

**article 96 Cinquième complément au catalogue des Bryophytes de Bourgogne**

Olivier BARDET

**103 Premier aperçu de la faune micro-entomologique sur la « Lande de La Chaume » au Creusot (Saône-et-Loire) : focus sur les insectes à larves foreuses de mines foliaires**

Jean BÉGUINOT

**110 Au-delà de la controverse, étude des effets de la gestion du Renard roux sur les volailles dans le massif du Jura, France**

Didier PÉPIN, Pierre FEUVRIER, Thibaut POWOLNY & Patrick GIRAUDOUX

**126 Point sur la situation de l'Apollon *Parnassius apollo* (Linnaeus, 1758) (Lepidoptera, Papilionidae) en Franche-Comté**

Nicolas ORLIAC & Étienne GAILLARD

**137 Un bref aperçu de la faune des insectes à larves foreuses de mines foliaires en Franche-Comté**

Jean BÉGUINOT

**144 Première nidification du Martinet pâle *Apus pallidus* (Shelley, 1870) en Bourgogne-Franche-Comté**

Marc GIROUD & Nicolas ORLIAC

**154 Liste actualisée des carabiques de Bourgogne (Coleoptera, Carabidae)**

Mathurin CARNET & Samuel PRUNOT

**167 La martre et les renardeaux**

Régis DESBROSSES & Charlie PICARD

**175 Une Grande Aigrette intrigante**

Luc STRENNA

**bibliographie - 182 nouveautés**



154



167

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

# La nature, la nuit

## 21<sup>e</sup> Rencontres BFC Nature

Plus de 190 naturalistes, scientifiques, amateurs et passionnés se sont réunis pour échanger autour du thème « la nature la nuit », les vendredi 19 et samedi 20 septembre 2025, à la maison de l'Économie, à Besançon.

Cette édition a été très bien accueillie par les partenaires locaux et la ville de Besançon. Le public au rendez-vous a pu voyager au cœur du monde de la nuit à travers 19 conférences passionnantes. Au total, 16 stands d'associations, de structures locales, d'expositions, de posters scientifiques et les ouvrages en dépôt de la librairie L'Intranquille ont permis d'enrichir les discussions. Les expositions, cette année, étaient particulièrement réussies. « Veilleurs de nuit » de Daniel MAGNIN et Pascal BOURGUIGNON a été mise l'honneur accompagnée de la publication de leur livre du même nom. Étudiants et lycéens étaient également présents avec les élèves du Lycée Olivier de Serres de Quétigny.

En fin d'après-midi, après une déambulation jusqu'à l'Hôtel de Ville de Besançon, les participants ont assisté à une présentation à plusieurs voix du projet de « Lutte contre la pollution lumineuse : éclairage public et mise en valeur de la Citadelle » par la ville de Besançon et le Grand Besançon suivi d'un moment de convivialité. La nuit tombée, quelques passionnés ont prolongé l'expérience en participant à une sortie « inventaire des papillons de nuit », réalisée par l'OPIE FC.

Ces Rencontres ont pu se tenir grâce au partenariat avec l'Agence régionale de la biodiversité BFC, la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères, le Muséum de la Citadelle de Besançon, la Société d'histoire naturelle d'Autun – Observatoire de la faune sauvage de Bourgogne, la Société d'Histoire Naturelle du Doubs, la Société d'histoire naturelle du Creusot ; et avec le soutien financier des Fonds européen de développement régional, de la DREAL BFC, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du département du Doubs et de la ville de Besançon.

L'édition des actes, reprenant l'ensemble des conférences, sera disponible dans le numéro 43 de la revue scientifique BFC NATURE.

Nous remercions sincèrement les participants, les intervenants et leurs structures, les bénévoles, nos partenaires et nos financeurs, qui ont contribué au succès de cet événement.

Retrouvez toutes les informations sur nos rencontres sur la page [rencontres.bfcnature.fr](https://www.bfcnature.fr)

[www.bfcnature.fr](https://www.bfcnature.fr)  
> Les Rencontres



**19** conférences  
**2** ateliers  
**9** stands  
**4** expositions  
**1** poster scientifique  
**+ 190** participants  
**37** acteurs de l'environnement



[bit.ly/4ayaFeB](https://bit.ly/4ayaFeB)



Vous pouvez regarder les communications et les débats des rencontres précédentes en vidéo sur la page YouTube de BFC Nature.



## 2<sup>e</sup> Assemblée générale extraordinaire de l'association BFC Nature en 2025

Le vendredi 7 novembre 2025, s'est tenu la deuxième assemblée générale extraordinaire de l'association BFC Nature au Jardin de l'Arquebuse à Dijon. Un format en visioconférence pour y assister a été mis en place, cependant les participants étaient tous présents sur place.

Les nouveaux statuts de l'association ont été adoptés à l'unanimité. Hormis des mises à jour liées aux nouvelles technologies, le changement principal réside dans la suppression des collèges. Chaque membre (personne morale) peut candidater au conseil d'administration élu pour trois ans. Le conseil d'administration est composé de 15 membres maximum, dont un représentant de chaque membre fondateur (Société d'histoire naturelle d'Autun-Observatoire de la Faune Sauvage (SHNA-OFAB), société des sciences naturelles de Bourgogne (SSNB), Parc naturel régional du Morvan (PNRM), Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (CENB)) et un représentant des autres membres qui le souhaitent dans la limite de 11. Chaque membre dispose d'une voix. L'association a désormais un fonctionnement plus « classique ».

L'assemblée générale a ensuite élu son nouveau conseil d'administration de 11 membres à l'unanimité :

- l'association ornithologique et mammalogique de Saône-et-Loire (AOMSL)\*
- le CENB
- la CHOUE\*
- la commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères de Franche-Comté (CPEPESC FC)
- le conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté (CBNBFC)\*\*
- le Jardin de l'Arquebuse-Ville de Dijon\*\*\*
- Latitude 21\*\*\*
- le Parc naturel régional du Morvan (PNRM)
- la SHNA-OFAB
- la société d'histoire naturelle du Creusot (SHNC)
- la société naturaliste du Montbardois
- la SSNB

\* par accord de principe (sous réserve de renouvellement favorable de leur part)

\*\* sous réserve d'une décision favorable à l'adhésion à BFC Nature (et d'un accord du futur conseil d'administration).

\*\*\* par accord de principe (sous réserve d'un justificatif écrit (délibération...))

À la suite de cette assemblée, le conseil d'administration a élu le bureau à l'unanimité :

- Président : Michel CARTERON (CPEPESC)
- Vice-présidents : Christian GUYOT (PNRM), Bernard REY (SSNB)
- Trésorier : Gérard PAYEN (CENB)
- Trésorier adjoint : non pourvu
- Secrétaire général : Jean-Yves CRETIN (CBNFC-ORI)
- Secrétaire général adjoint : David BEAUDOIN (SHNA-OFAB)

[www.bfcnature.fr](http://www.bfcnature.fr)

Quelques chiffres

# EN 2025

## 34 structures membres du réseau

- 1 Parc naturel régional
- 1 Maison de l'architecture et de l'environnement
- 8 Muséums d'histoire naturelle
- 21 Associations
- 2 Conservatoires botaniques nationaux
- 1 Conservatoire d'espaces naturels

LA REVUE SCIENTIFIQUE

## 41 NUMÉROS ET 21 HORS-SÉRIES

21 Rencontres scientifiques

16 numéros de Nature Junior

+ de 1 300 inscrits sur le site internet

+ de 730 questions de nature depuis 2011

+ de 3 000 abonnés sur Facebook

+ de 4 200 abonnés à notre infolettre

+ de 700 abonnés sur LinkedIn

■ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

# Le dernier Nature Junior sur les chauves-souris est paru

Quand la nuit s'installe à l'ombre de la terre, les chauves-souris s'éveillent à l'envers. Petites, silencieuses et discrètes, elles s'élancent en un ballet aérien à la poursuite des insectes. Longtemps entourées de peurs et de légendes, ces mystérieuses habitantes de la nuit ont souffert de nos préjugés. Aujourd'hui encore, leurs refuges disparaissent et leurs chemins nocturnes se fragmentent sous l'effet des activités humaines. Pourtant, ces petites sentinelles ailées sont de précieuses alliées, protégées par la loi : protectrices des cultures, bioindicateurs de la santé de nos milieux naturels (ripisylves, zones humides, forêts, prairies...), sources d'inspiration à l'origine du radar...

Au travers de ce nouveau numéro de la revue pédagogique Nature Junior, vous apprendrez comment mieux les accueillir et agir pour les préserver !

Éteignez vos lumières, ouvrez les yeux... et partez à la découverte du monde fascinant de ces petites acrobates de la nuit !

Le Nature Junior est diffusé gratuitement dans les lycées et collèges de Bourgogne-Franche-Comté. Sa version numérique est téléchargeable gratuitement sur notre site internet [bfcnature.fr](http://bfcnature.fr). La version papier est commandable sur la boutique en ligne.

[www.bfcnature.fr](http://www.bfcnature.fr) • [boutique.bfcnature.fr](http://boutique.bfcnature.fr)  
> Le Coin Junior



■ YONNE

## Acquisition et protection de la tourbière de Malay-le-Grand (89)

Malay-le-Grand abrite l'une des rares tourbières du Nord de l'Yonne. Appartenant à une même famille depuis 1929, elle a été bien protégée et entretenue sans exploitation et s'est ensauvagée jusqu'à devenir un havre de biodiversité. Des espèces rares y ayant été repérées, elle a fait l'objet d'un arrêté préfectoral de protection d'habitat naturel. Après la mise en vente de cet ensemble, le Groupement foncier rural écologique du Ruban Vert l'a acquise pour en assurer la protection et la mise en valeur à long terme. L'acquisition est accompagnée d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE) qui règle pour 50 ans et plus les conditions de suivi scientifique, d'entretien et d'ouverture au public par Le Ruban Vert, avec le soutien scientifique du Conservatoire des Espaces naturels de Bourgogne. Ceci en fait une zone de protection forte au sens de la Stratégie nationale pour la biodiversité. L'acquisition a de ce fait été aidée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et par le Fonds Vert.

[lerubanvert.net](http://lerubanvert.net)



■ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

# Les temps forts couverts par l'association BFC Nature

Les 1<sup>er</sup> et 2 août 2025, l'association Bourgogne-Franche-Comté était présente à la nuit des étoiles à l'observatoire des Hautes Plates à l'occasion des 50 ans de la Société Astronomique de Bourgogne (21). Elle a participé également à la fête de l'automne et des associations à la Maison du Parc naturel régional du Morvan (58) et à la fête de la science à Dijon (21) en octobre 2025.

Lors de ces temps forts, visiteurs et acteurs du secteur de l'environnement ont pu découvrir et consulter l'Encyclopédie de nature de BFC Nature.

L'association BFC Nature tenait un stand commun au côté de la Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la Faune Sauvage de Bourgogne (SHNA-OFAB) excepté à la fête de la science. Lors de la nuit des étoiles, le public nombreux a pu profiter de quiz et animations aux abords du site sur les chauves-souris et les impacts de la pollution lumineuse. À l'occasion de la fête de l'automne, la loutre d'Europe, les chauves-souris et leurs opérations de préservation (Havre de paix, refuge) ont suscité de nombreuses discussions et intérêts auprès du public.

La fête de la science, organisée par Le Pavillon des Sciences et l'université Bourgogne Europe, portait sur le thème « Intelligence(s) ». L'association BFC Nature a sensibilisé les visiteurs aux intérêts et limites de l'utilisation de plateformes de sciences citoyenne s'appuyant sur l'intelligence artificielle au travers de jeux ludiques. Les bases de données comme la Bourgogne Base Fauna de la SHNA-OFAB ont été présentées en valorisant le travail de validations par les experts.

[www.bfcnature.fr](http://www.bfcnature.fr)



Stand de BFC Nature et de la SHNA-OFAB à la nuit des étoiles à l'occasion des 50 ans de la Société Astronomique de Bourgogne.



Stand de BFC Nature à la fête de la science à Dijon.

# Une nouvelle carrière protégée pour les chauves-souris

Une nouvelle étape a été franchie pour la protection des chauves-souris dans l'Yonne, avec la mise en tranquillité de la carrière communale d'Escolives-Sainte-Camille. Les comptages menés depuis 2016 ont mis en évidence des enjeux de conservation : cette cavité accueille chaque hiver environ 300 individus, principalement des murins à oreilles échanquées, et fait partie d'un ensemble de trois carrières qui totalisent près de 1 500 chauves-souris.

Ancienne carrière d'extraction de pierre de construction, le site présente un intérêt régional marqué, avec au moins neuf espèces recensées, principalement le Grand murin et le Murin à oreilles échanquées. Pour préserver ce refuge hivernal, un arrêté préfectoral de protection de biotope a été signé fin 2024, interdisant l'accès du 15 octobre au 15 mai. Une convention « Refuge pour les chauves-souris » a également été conclue entre la commune et la SHNA-OFAB.

N'étant pas situé en site Natura 2000, la mise en place d'une protection physique a nécessité une recherche spécifique de financements, assurée par la SHNA-OFAB. Grâce au soutien de deux fondations (Fondation d'entreprise UEM et Nature & Découvertes), les travaux ont pu être engagés.

Le chantier a été réalisé par une équipe de la CPEPESC Franche-Comté, avec l'appui de deux personnes de la SHNA-OFAB, au cours d'une journée de mise en œuvre particulièrement dense.



Avec cette nouvelle carrière mise en tranquillité, le réseau de sites protégés de l'Yonne se renforce, assurant de meilleures conditions d'hibernation pour ces espèces sensibles et protégées tout en contribuant à la dynamique régionale de conservation engagée depuis plusieurs décennies.

[www.shna-ofab.fr](http://www.shna-ofab.fr)



# Deux nouveaux membres rejoignent le réseau BFC Nature

L'association fédératrice a le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres au sein de son réseau : le Groupement pour l'Inventaire, la Protection et l'Étude du Karst du massif jurassien (GIPEK), la Société Botanique de Franche-Comté (SBFC).



## Le Groupement pour l'Inventaire, la Protection et l'Étude du Karst du massif jurassien

Le GIPEK est une association indépendante créée en 1993 afin de porter le projet d'inventaire spéléologique du département du Doubs. Association loi 1901, il rassemble plus d'une centaine de spéléologues bénévoles qui prospectent, explorent et étudient le massif du Jura. Leurs travaux contribuent à l'enrichissement d'une base de données spéléologiques de référence pour la région franc-comtoise. L'association bénéficie depuis 2019 de l'agrément « Protection de l'Environnement » pour ses activités principales :

- Contribution à la gestion et protection des milieux karstique
- Actions de sensibilisation du grand public
- Actions d'éducation à l'environnement auprès des jeunes
- Actions de sensibilisation auprès des spéléologues
- Participation aux débats environnementaux
- Participation aux recherches scientifiques
- Opérations de nettoyage / dépollution
- Actions d'études et de recherches, des circulations d'eau
- Étude et inventaire de biospéléologie
- Contribution à l'inventaire

[gipek.fr](http://gipek.fr)

## La Société Botanique de Franche-Comté

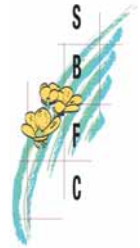
La Société Botanique de Franche-Comté, association loi et décret de 1901, a été fondée en janvier 2002 ; elle a pour buts de :

- concourir au progrès et à la promotion de la botanique et des sciences qui s'y rattachent ;
- mettre en place un réseau de communication et d'échanges régionaux et internationaux entre toutes les personnes physiques intéressées par la botanique ;
- soutenir toute structure de type « Conservatoire botanique national » en Bourgogne-Franche-Comté ;
- être source de propositions quant à la préservation et la gestion d'espaces et d'espèces d'intérêt patrimonial ;
- faire connaître les travaux des anciens et actuels botanistes régionaux et jurassiens.

- Les moyens d'action de l'association sont les suivants :
- la constitution d'une banque de données botaniques commune avec le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté - Observatoire Régional des invertébrés (CBNFC-ORI) portant sur la Franche-Comté et plus largement couvrant l'arc jurassien ;
  - la publication d'ouvrages et de périodiques scientifiques dans la continuité des *Archives de la Flore jurassienne* du P<sup>r</sup> Antoine MAGNIN arrêtées en 1906 et de *l'Atlas des plantes protégées ou rares de Franche Comté* paru en 2001. Depuis 2003, annuellement, *Les Nouvelles Archives de la Flore jurassienne et du nord-est de la France*, revue scientifique spécialisée commune avec le CBNFC-ORI, rassemble une communauté de botanistes, bryologues, lichénologues, phytosociologues, bryosociologues et valorise des données relatives à la flore, les végétations et aux habitats. La revue est aujourd'hui une référence dans le domaine de la botanique, en France comme à l'étranger. Des hors-séries font l'état de la connaissance scientifique dans des domaines particuliers : Synopsis des groupements végétaux de Franche-Comté (2011), Espèces sauvages et hybrides interspécifiques du genre *Vitis* (2020) (prix international de l'OIV) et Le genre *Rubus* dans le nord-est de la France (2021) ;
  - la mobilisation des adhérents et plus généralement des citoyens à la connaissance botanique via des programmes de sciences participatives (sorties ; flore vernale, ...).

La SBFC est membre fondateur du CBNFC-ORI est assure, depuis sa création, la vice-présidence de l'association. Depuis 2025, elle est membre du conseil d'administration de la nouvelle entité établissement public de coopération environnementale CBNBFC-ORI.

[cbnbf-ori.fr/actualite/sbfc](http://cbnbf-ori.fr/actualite/sbfc)



## Bicentenaire de la mort du **comte DE LACEPÈDE**

Savant, écrivain, homme politique, Bernard Germain Étienne DE LA VILLE, comte DE LACEPÈDE (1756-1825) fut l'une des personnalités françaises les plus marquantes pour l'histoire des sciences de la fin de l'Ancien Régime à la Restauration. Surtout connu en tant que naturaliste, il poursuivit l'Histoire naturelle de Buffon entre 1788 et 1804 en publiant 8 volumes consacrés notamment aux serpents, aux poissons et aux cétacés. Le musée et parc Buffon de Montbard a mis à l'honneur le scientifique lors des Journées Européennes du Patrimoine avec la conférence de Stéphane SCHMITT, directeur de recherche au CNRS, venu présenter son ouvrage « Textes choisis, Bernard-Germain Etienne de La Ville, comte de Lacepède » aux éditions Honoré Champion sorti en mars 2025. Le vendredi 3 octobre, la ville de Montbard a également accueilli le dévoilement du timbre « Premier jour » rendant hommage au naturaliste français, édité à 495 000 exemplaires par La Poste.

[www.musee-parc-buffon.fr](http://www.musee-parc-buffon.fr)



Création Geneviève Marot et gravure André Lavergne - Timbre d'après photo © Darchivio/opale.photo



Nébuluse de la Lyre



## Exposition de photographies « **Objets célestes** »

Le musée et parc Buffon présente sur la terrasse inférieure du parc une exposition de photographies spatiales prises par le télescope JWST (James Webb Space Telescope), observatoire spatial dédié à l'observation infrarouge de l'univers. Développé par la NASA, lancé en 2021, le télescope James Webb dévoile depuis juillet 2022 ses premières images époustoufflantes. Un parcours de 16 panneaux permet aux visiteurs de se plonger au cœur de l'Univers. Chaque photographie est accompagnée d'un texte explicatif écrit par Émeric FALIZE, astrophysicien au CEA, spécialiste d'astrophysique de laboratoire. Le 22 novembre 2025, une conférence a été organisée par le musée pour présenter son dernier ouvrage « Buffon ou l'âge de la Terre. Naissance de l'astrophysique de laboratoire » publié aux éditions Honoré Champion en octobre 2025.

[www.musee-parc-buffon.fr](http://www.musee-parc-buffon.fr)



► BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## Microscopiques mais bien présents !

Avec près de 200 espèces d'escargots aquatiques et terrestres, notre région offre une belle diversité malacologique, mais saviez-vous que certaines de ces espèces sont presque impossibles à voir à l'œil nu ? En effet, s'il est facile d'observer certains individus dans nos jardins, une grande majorité d'espèces d'escargots ne dépasse pas le centimètre et nombre d'entre elles ont même une taille inférieure à 5 mm ! C'est le cas notamment des espèces des genres *Vertigo*, *Columella* ou *Truncatellina*. L'escargotin minuscule (*Punctum pygmaeum*) porte également bien son nom puisque les adultes n'excèdent pas 2 mm, de quoi faire passer le petit gris (*Cornu aspersum*) et l'escargot de Bourgogne (*Helix pomatia*) pour des géants ! La taille est d'ailleurs un des principaux critères d'identification chez les escargots consulter notre site pour les clés d'identification.

[www.shna-ofab.fr](http://www.shna-ofab.fr)



Guillaume Léonard - SHNA/CPAB



[bit.ly/4rJQBNf](https://bit.ly/4rJQBNf)

■ CÔTE-D'OR

## L'art d'apprendre

### Les plâtres de l'école de dessin de Semur-en-Auxois

Cette exposition présente une quarantaine de plâtres pédagogiques qui ont servi pour les élèves de l'ancienne école de dessin de Semur-en-Auxois installée en 1833 dans le bâtiment qui abrite aujourd'hui le musée. Ces plâtres sont des moulages d'œuvres célèbres, comme l'Apollon Lycien, le buste de Sappho ou la Vénus accroupie, ou des morceaux d'ornements architecturaux (chapiteau ionique, feuille d'acanthé, rosaces...). Cette collection rappelle l'importance du dessin au XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'angle artistique mais aussi professionnel pour apprendre à tailler la pierre ou à travailler le fer avec des motifs variés. Les modèles choisis pour les élèves témoignent aussi de l'immense intérêt au XIX<sup>e</sup> siècle pour la période antique. Enfin, la création de cette école de dessin rappelle la fondation du musée en lui-même et l'importance du peintre et professeur Étienne BOUHOT.

[musee.semur.accueil@ville-semur-en-auxois.fr](mailto:musee.semur.accueil@ville-semur-en-auxois.fr)



## Plus de 420 espèces de champignons présentées en 2025

Comme chaque automne, les mycologues de la SHNA, Robert PILLON et Jean-Pierre DECHAUME, avec Michel BOUTILLON, Michel RIMBAUD et Danielle BOYER de la SHNC et Andgelo MOMBERT (CBNFC-ORI), cette année mobilisés dans le cadre du programme *Des Méconnus de Bourgogne-Franche-Comté*, ont parcouru forêts et clairières du Morvan et de ses franges pour préparer les expositions mycologiques. Malgré une météo défavorable ayant rapidement dégradé les fructifications, la diversité était au rendez-vous : 322 espèces présentées à Saint-Brisson (58) et près de 290 à Autun (71), soit plus de 420 espèces différentes au total.

La fréquentation est restée élevée, avec environ 400 visiteurs sur trois jours à Autun. Les échanges avec les mycologues et les démonstrations d'identification ont une nouvelle fois attiré un public varié. Depuis la première exposition de 1948, au moins 1382 espèces ont été présentées, illustrant la richesse mycologique du territoire et l'engagement durable des bénévoles et spécialistes. En attendant la relève pour les années futures, bravo aux mycologues des sociétés savantes qui souhaitent chaque année présenter leur passion.

[www.shna-ofab.fr](http://www.shna-ofab.fr)



Danielle SERVAZ



Danielle SERVAZ

L'équipe de mycologues (de gauche à droite) :  
Andgelo MOMBERT, Jean-Pierre DECHAUME,  
Michel BOUTILLON et Robert PILLON.



Musée de Semur

## Rapatriement

Exposition de Laure MOLINA  
du 6 septembre au 29 novembre 2025  
au musée de Semur-en-Auxois

Rapatriement est une exposition de l'artiste Laure MOLINA qui s'inspire depuis plusieurs années des ammonites présentées dans la fameuse galerie de paléontologie du musée municipal de Semur-en-Auxois. Observations et émotions sont au centre de son travail, liant l'art et la science avec délicatesse. Laure MOLINA traduit sa vision en évoquant la charge vibratoire des spirales, leur dérive, l'aboutissement au chaos. Elle explore aussi la dimension moléculaire des structures cristallines visibles à partir des ammonites présentées. Sa vingtaine de dessins exposés figure un déplacement obligeant à déplacer le regard, en passant du mort au vivant, du musée concret à l'espace mental. Elle explore ainsi la matérialité du temps, vu sous forme cyclique, stratifiée ou multidimensionnelle.

[musee.semur.acueil@ville-semur-en-auxois.fr](mailto:musee.semur.acueil@ville-semur-en-auxois.fr)

■ PARC NATIONAL DE FORÊTS

# Rencontres Mycologiques au cœur du Parc National de Forêts

Les 26-27-28 septembre 2025 les sociétés mycologiques locales s'étaient donné rendez-vous au cœur du Parc National de Forêts à Leuglay (21) pour amorcer une prise en compte officielle de la fonge dans ce territoire protégé. Nul n'est besoin de rappeler l'utilité des champignons en forêt et du besoin de connaissance en mycologie pour les gestionnaires.

L'origine de cet événement a été la venue de Régis COURTECUISSÉ, mycologue de réputation internationale, jeune retraité de la Faculté de Lille, ancien Président de la société Mycologique de France, invité à faire une conférence sur la « Présentation du règne fongique » pour l'association Arc-et-Patrimoine le samedi 27 septembre à Arc-en-Barrois (52) samedi, et une seconde conférence le lendemain lors de la fête de l'Automne à Leuglay sur les « Avancées de la prise en compte de la fonge en matière d'environnement et de conservation de la nature », un sujet qu'il porte depuis plus de 25 ans.

L'idée d'organiser un mini-congrès en réunissant toutes les forces vives de la mycologie locale en invitant des experts nationaux s'est alors concrétisée en un mini congrès mycologique sur 3 jours, grâce au soutien financier du Parc National et de la Communauté de Communes du Chatillonnais.

Ainsi furent inaugurées ces premières Rencontres le vendredi 26 septembre, en la présence de M. NAUDET maire de Leuglay, de M. J. BRIGAND président de la Communauté de Communes, de M. le Député H. BRIGAND, de M. DUCROUX Directeur d'Agence de l'Office national des Forêts Bourgogne Est et enfin de M. PUYDARRIEUX Directeur du Parc National de Forêts qui a chaleureusement appuyé l'initiative du jour.

L'organisation de l'événement a été portée par les deux sociétés mycologiques les plus locales : la Société Mycologique du Chatillonnais (SMC, présidée par Luc LEFRAY) et la Société Mycologique Isoise (SMI, présidée par Alain GARDIENNET), avec l'appui de la Société Mycologique de Côte-d'Or (SMCO, présidée par Jean-Claude VERPEAU) et de Vincent RICARD qui avec sa double casquette ONF-SMI a beaucoup œuvré.

Les matinées ont été consacrées à des prospections dans la forêt domaniale du secteur, récoltes qui ont nécessité des études l'après-midi, et qui ont alimenté une grande exposition. Pour ce faire, il a fallu compter sur de nombreuses forces vives. À commencer par des partenaires de l'événement en la personne d'Andgelo MOMBERT représentant le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté (en charge de la Bourgogne) et de l'association Ascomycete.org représentée entre autres par Michel HAIRAUD, Jean-Paul PRIOU et Nicolas VAN VOOREN respectivement Président, Trésorier et fondateur de cette association reconnue d'intérêt général, tous trois experts de renommée internationale dans leur domaine. Lors des sorties, des membres de l'ONF, du Parc National de Forêts, les membres des sociétés mycologiques et des naturalistes haut-marnais ont participé à l'inventaire des champignons.

La présence d'étudiants en Master 2 Biodiversité et Changements Anthropiques de l'Université Bourgogne-Europe (UBE) a constitué une des particularités de ces Rencontres. Encadrés par leur enseignant Alain GARDIENNET, ils ont participé activement à la réussite de l'événement par leur implication.

À cela il faut rajouter que deux autres conférences avaient été programmées : « La Mycologie au Conservatoire Botanique National de Franche-Comté » par Andgelo MOMBERT et « Les champignons, de la forêt au laboratoire » par Daniel WIPF, Professeur de l'UBE sur le thème des mycorhizes.

La grande exposition des champignons trouvés lors de ces 3 journées de prospections s'est tenue dès samedi jusqu'à dimanche au cœur de la fête de l'automne, le grand événement local.

Des rencontres réussies et prometteuses, l'avis de tous !

[societe-smi.blogspot.com](http://societe-smi.blogspot.com)



Inauguration des rencontres à la Maison Familiale de Leuglay.



Départ en forêt.



Les étudiants du master 2 BCA encadrés par R. COURTECUISSÉ et A. GARDIENNET.



Exposition des champignons.

■ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## Formation Natura 2000 : la faune des ruisseaux de tête de bassin

En juin 2025, la SHNA-OFAB a organisé une formation destinée aux animateurs des sites Natura 2000 sur la faune des ruisseaux de tête de bassin, dans le cadre de son appui scientifique à Natura 2000, compétence de Région Bourgogne-Franche-Comté. Accueillie au LAB71 et appuyée par les animateurs du site Natura 2000 Grosne et du Clunisois, la journée a réuni une vingtaine de participants. Quatre espèces d'intérêt communautaire ont été abordées : l'Écrevisse à pattes blanches, l'Agrion de mercure, l'Agrion orné et le Sonneur à ventre jaune. Après une présentation de leurs critères d'identification, de leur écologie et des enjeux de gestion, une sortie dans la vallée de l'Adour a permis de s'exercer à leur détection. Les échanges ont mis en lumière les difficultés de gestion lorsqu'un ruisseau héberge des espèces aux besoins différents. Cette formation a renforcé les compétences des animateurs et favorisé le partage d'expériences autour de la gestion écologique des cours d'eau.

[www.shna-ofab.fr](http://www.shna-ofab.fr)



Vincent Vicoir - SHNA-OFAB



Daniel Sineute

Sonneur à  
ventre jaune.



Paul Brauand - SHNA-OFAB



Thomas Teczne

Barbastelles d'Europe entre deux poutres d'une entrée de grange.

■ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## Grand inventaire chiroptères simultané dans l'Auxois

Du 4 au 6 juillet 2025, la SHNA-OFAB et le Groupe Chiroptères de Bourgogne ont mené une vaste prospection dans l'Auxois, couvrant les 65 communes du site Natura 2000 « Gîtes et habitats » co-animé avec le CEN Bourgogne. Cette opération décennale, financée par la Région Bourgogne-Franche-Comté, permet d'actualiser les données sur les chauves-souris et d'adapter les mesures de conservation. Près de 130 sites ont été visités, révélant plusieurs nouveaux gîtes et 12 espèces recensées. Parmi les faits marquants : 684 individus comptés sur un site du nord de l'Auxois et une colonie d'environ 300 Petits rhinolophes dans une chapelle. Ces résultats enrichiront la base régionale de suivi. La SHNA-OFAB remercie les communes et particuliers pour leur accueil. Le Groupe Chiroptères de Bourgogne célèbre par ailleurs ses 30 ans d'engagement en faveur des 26 espèces de chauves-souris de la région.

[www.shna-ofab.fr](http://www.shna-ofab.fr)

FRANCE

## Rencontres nationales sur les Hétéroptères dans la Nièvre

Zicrona est l'association française des hétéroptéristes et a pour objet la connaissance et la conservation de ces insectes et de leurs habitats. Ces adhérents, passionnés de punaises terrestres et aquatiques, se retrouvent tous les ans pour des rencontres. En 2025, ils ont été accueillis du 22 au 24 août dans la Nièvre par la Société d'histoire naturelle d'Autun.

Ces rencontres sont l'occasion d'inventorier des sites protégés pour leur biodiversité comme les réserves ou les espaces naturels sensibles avec le soutien des gestionnaires : Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, Parc naturel régional du Morvan, Office national des Forêts et conseil départemental de la Nièvre.

C'est une trentaine d'entomologistes qui a déployé de multiples méthodes pour débusquer les punaises : filets, parapluie japonais, tamis, appareils photo, aspirateurs, ...

Les résultats de ces inventaires s'avèrent riches en découvertes pour le département et donneront lieu à un article dédié dans la revue.

zicrona.fr



Inventaire lors des rencontres au sein de la Réserve naturelle nationale du Val de Loire à Mesves-sur-Loire (58).



Une larve de la punaise *Aphelocheirus aestivalis* observée lors de ces inventaires.



YONNE

## Il nous a quittés

Gérard SAVÉAN nous a quittés le 2 novembre 2024 à l'âge de 87 ans. Venu en retraite dans l'Yonne au début des années 2000, il s'est tout de suite livré à de nombreuses activités naturalistes concernant la botanique, l'ornithologie et la mammalogie. Il fut rédacteur d'articles dans le bulletin de la Société des Sciences Naturelles de L'Yonne et il publia plusieurs ouvrages de vulgarisation sur la faune et la flore de l'Yonne. En 2005, en contact avec d'autres naturalistes locaux, il fut l'instigateur de la création de l'association EFFY (Entomologie, Faune et Flore de l'Yonne). En contact avec la SHNA, il communiqua de nombreuses données surtout dans le domaine de l'entomologie. Il compulsait également sur Internet de nombreux documents, publications et compte-rendus d'inventaires entomologiques locaux et enrichit la base de données de la Bourgogne Base Fauna avec de nombreuses données qui, sans cela, seraient tombées dans l'oubli et perdues pour la science. Il est resté actif malgré son grand âge et une santé déclinante. En octobre 2024, quelques semaines avant son décès, il a quitté la présidence de l'EFFY. Son dernier regret aura été de ne pas avoir pu ajouter une donnée dans l'Yonne de la coccinelle de la Bryone (*Henosepilachna argus*).

# Nouvelle directrice à l'OFB Bourgogne-Franche-Comté



Jean-François GAZELLES - OFB



Virginie PUCELLE a pris ses fonctions comme Directrice Régionale de l'Office français de la Biodiversité Bourgogne-Franche-Comté début janvier 2026. Riche d'un parcours solide au cœur des politiques publiques de l'aménagement et de l'environnement, elle met son engagement au service de la protection de la biodiversité et de la gestion équilibrée des usages de la nature. Forte d'un parcours au sein de l'action publique territoriale, ancienne directrice adjointe de la DREAL en Bourgogne-Franche-Comté, elle est très attachée à travailler en lien étroit avec les services de l'État, les collectivités, les acteurs socio-professionnels et le monde associatif.

Collectif des encadrants de la direction régionale de l'OFB en Bourgogne-Franche-Comté et la nouvelle directrice, Virginie PUCELLE (au centre du premier rang).

À la tête de la direction régionale de l'OFB, elle souhaite renforcer le dialogue, la pédagogie, l'expertise scientifique et l'accompagnement des acteurs du territoire, afin de répondre aux enjeux écologiques, climatiques et sociaux propres à la région, dans un esprit de coopération et d'efficacité au service de l'intérêt général.

[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)

## À LIRE



# Le Sabot de Vénus, un seul numéro pour la région de la revue des Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté

Avec deux éditions (franc-comtoise et bourguignonne) depuis 2018, un seul numéro pour la région est dorénavant à retrouver avec le 60<sup>e</sup> numéro du Sabot de Vénus (janvier 2026), revue des Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté qui paraît deux fois par an à destination des adhérents et des partenaires pour informer sur les actions des conservatoires.



# L'Azuré spécial « forêts »

La revue des gestionnaires des milieux naturels remarquables de Bourgogne-Franche-Comté

Franc-comtoise jusqu'en 2016, et désormais régionale, la revue « l'azuré » est diffusée deux fois par an. Elle est coordonnée par les Conservatoires de Bourgogne et de Franche-Comté. Elle se veut être un guide technique et informatif par la description des activités des gestionnaires des milieux naturels. Retrouvez le dernier numéro 38 (décembre 2025) consacré à la forêt.

[www.cen-bourgogne.fr](http://www.cen-bourgogne.fr)  
[www.cen-franchecomte.org](http://www.cen-franchecomte.org)

■ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

# La Société entomologique de France (SEF) en Bourgogne

La plus ancienne société entomologique du monde, fondée en 1832, s'était donné rendez-vous en Saône-et-Loire pour ses rencontres annuelles le 13, 14 et 15 juin. Accueillis par la Société d'Histoire Naturelle d'Autun au muséum, les entomologistes ont ensuite prospecté différents biotopes du territoire, en partenariat notamment avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne. L'occasion entre autres de prospecter la réserve naturelle nationale de la Truchère-Ratenelle pour actualiser et améliorer la connaissance des arthropodes de ce site hautement patrimonial. Ce n'est pas la première fois que la société venait en Bourgogne puisque d'anciennes rencontres s'étaient tenues dans le Morvan et en bord de Loire en 2006 et avaient donné à l'époque de belles découvertes pour la région. Les déterminations de ce cru 2025 sont encore en cours, mais l'on peut y espérer des données intéressantes.

La SEF en Bourgogne à la RNN de la Truchère-Ratenelle.

lasef.org

■ FRANCE

# Chilopodes et Plécoptères, nouvelles listes rouges nationales

Fruit du travail des spécialistes nationaux du groupe Myria-France (Chilopoda) et de l'Office pour les insectes et leur environnement (Plecoptera), sous la coordination du Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de l'unité PatriNat, ces listes rouges évaluent le degré de menace sur ces arthropodes trop méconnus. Environ, une espèce sur cinq de chilopode est menacée dans l'hexagone, un constat d'autant plus alarmant au regard du fait que 40 % de ces mille-pattes prédateurs sont endémiques ou sub-endémiques de notre pays. La situation n'est pas plus enviable chez les plécoptères, sentinelles des cours d'eau, avec une espèce sur trois qui est évaluée comme menacée. Les atteintes à leurs milieux naturels et le changement climatique représentent les principales pressions pour ces espèces. Et cette situation alarmante appelle aussi à une amélioration des connaissances régionales pour une meilleure prise en compte de ces arthropodes.

[uicn.fr/liste-rouge-chilopodes-et-plecopteres/](http://uicn.fr/liste-rouge-chilopodes-et-plecopteres/)



Mathurin CALET



# Le piégeage photographique nocturne

Pascal BOURGUIGNON & Daniel MAGNIN

À l'occasion de la publication de « Veilleurs de nuit », beau livre photo consacré aux mammifères nocturnes et résultat de trois années de piégeage photographique haute résolution en lumière infrarouge, Pascal BOURGUIGNON et Daniel MAGNIN évoquent cette technique, leur approche et le matériel qu'ils utilisent.

## En quelques mots, en quoi consiste le piégeage photographique ?

On pourrait dire que l'animal réalise son autoportrait, car c'est lui qui déclenche la prise de vue par son passage devant un détecteur. De nuit, il faut bien sûr prévoir un éclairage et donc installer une sorte de studio de plein air.

## Cette technique fonctionnerait aussi de jour. Pourquoi la pratiquez-vous exclusivement de nuit ?

Car être actif le jour et dormir la nuit est loin d'être la norme : pratiquement chaque famille du règne animal compte des représentants nocturnes, et chez les mammifères, c'est la majorité des espèces qui attend le crépuscule pour partir en chasse, se nourrir, chercher un partenaire...



La fouine est une espèce commune qui vit avec les humains. Et comme nos pièges sont souvent installés dans des lieux rapidement accessibles, et donc rarement très loin des habitations, sa jolie frimousse s'est retrouvée sur bon nombre de nos images.



Pour traverser un ruisseau, chacun fait selon sa morphologie et ses capacités physiques : prudemment, en évitant les remous, pas à pas sur les cailloux... ou d'un bond, comme ce chevreuil.

### **« Veilleurs de nuit » a pour sous-titre « Nos voisins mammifères ». Pourquoi ce choix ?**

Il s'agissait pour nous d'une première expérience, nous avions quasiment tout à apprendre. Mieux valait ne pas se disperser, ne pas brûler les étapes, ne pas multiplier les difficultés... déjà suffisamment nombreuses ! Nous avons donc décidé de cibler uniquement les mammifères communs vivant dans notre environnement proche. Très proche même parfois : mulots, lérots, fouines... vivent souvent tout près de nous, sont peu farouches et sont des modèles parfaits pour débiter, affiner les réglages...

### **Vos débuts, parlons-en. Comment ce projet a-t-il démarré ?**

Auparavant, nous réalisions tous deux des vidéos à l'aide de ces petites caméras automatiques qu'on appelle couramment « pièges photo » et qui sont maintenant très répandues et peu coûteuses. Nous n'avions alors pas d'autre but que de mieux connaître la faune sauvage qui s'active pendant que nous dormons, mais nos prospections nous ont fait découvrir des sites non seulement bien fréquentés par les animaux mais aussi très « photogéniques ». Photographier ces beaux « paysages animaliers », c'était tentant ! Mais aussi plus compliqué, avec détecteur, boîtier photo, flashes...

# Imager un trou noir en Bourgogne-Franche-Comté

Cyril RICHARD

Au début des années 1970, les scientifiques émettent l'hypothèse que Cygnus X-1, la plus puissante source de rayons X jamais détectée dans le ciel, est produite par un trou noir en train d'engloutir de la matière. Bien que l'existence théorique des trous noirs soit établie depuis longtemps, notamment grâce à la théorie de la relativité générale d'Einstein, aucun n'avait encore été observé, ni directement ni indirectement. La raison ? Leur propriété fondamentale : piéger tout ce qui passe à leur portée dans leur champ gravitationnel, y compris la lumière elle-même.

Néanmoins, lorsqu'un trou noir absorbe de la matière – par exemple celle arrachée à une étoile compagne – celle-ci s'échauffe en spiralant vers son funeste destin. Atteignant des températures de plusieurs millions de degrés, cette matière se condense dans ce qu'on appelle un disque d'accrétion et émet un intense rayonnement X, très énergétique. C'est ce dernier signal, provenant des abords immédiats du trou noir, que les astronomes peuvent détecter.

Aujourd'hui, l'existence des trous noirs est largement admise et les scientifiques ont même réalisé la prouesse technique d'en capturer des « images » grâce au projet Event Horizon Telescope, qui a coordonné différents télescopes répartis sur toute la planète pour observer l'ombre d'un trou noir supermassif (figure 1).

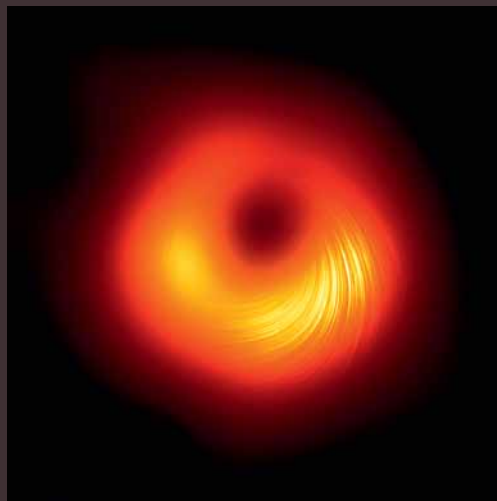
Que se passe-t-il lorsqu'un astronome amateur pointe son télescope en direction de Cygnus X-1 ? Pendant des années, la réponse aurait été simple : rien, ou presque. Hormis du gaz interstellaire, très abondant dans cette zone, mais qui n'est pas nécessairement lié au trou noir lui-même. Cependant, avec les progrès de la technologie, des temps de pose importants et l'utilisation de filtres spécialisés, il est aujourd'hui possible de capturer la trace indirecte de la présence du trou noir à l'origine de Cygnus X-1.

L'image présentée ci-contre a été capturée avec une lunette de petit diamètre et une caméra astronomique monochrome équipée de filtres à bande étroite : l'un ne laissant passer que la lumière de l'hydrogène alpha, l'autre celle de l'oxygène ionisé deux fois. Elle révèle la nébuleuse de la Tulipe, située au centre du champ. À sa droite apparaît une structure particulière, de couleur bleue, car essentiellement composée d'oxygène ionisé [OIII]. C'est précisément cette structure qui nous intéresse ici : elle témoigne de la présence du trou noir dans le milieu interstellaire.

Photographies de Cyril Richard



**Figure 2.** Nébuleuse de la Tulipe, grande région d'hydrogène située dans la constellation du cygne.



**Figure 1.** Trou noir situé au centre de la galaxie M87 et capturé en « image » par le projet Event Horizon Telescope.



# Viticulture et biodiversité : face à l'expansion du vignoble, une cartographie pour guider les plantations

Lara CHATARD

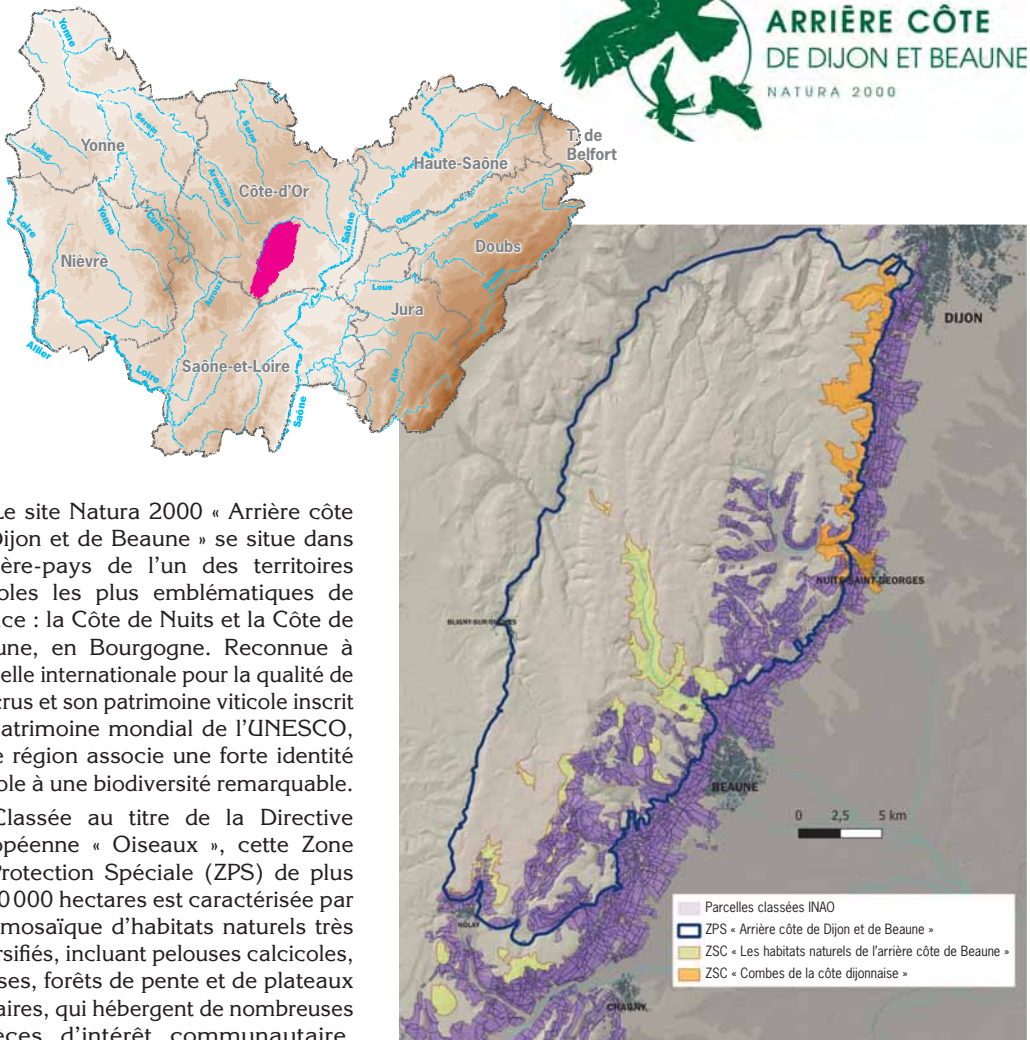


Figure 1. Contexte territorial.

Le site Natura 2000 « Arrière côte de Dijon et de Beaune » se situe dans l'arrière-pays de l'un des territoires viticoles les plus emblématiques de France : la Côte de Nuits et la Côte de Beaune, en Bourgogne. Reconnue à l'échelle internationale pour la qualité de ses crus et son patrimoine viticole inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, cette région associe une forte identité viticole à une biodiversité remarquable.

Classée au titre de la Directive Européenne « Oiseaux », cette Zone de Protection Spéciale (ZPS) de plus de 60 000 hectares est caractérisée par une mosaïque d'habitats naturels très diversifiés, incluant pelouses calcicoles, falaises, forêts de pente et de plateaux calcaires, qui hébergent de nombreuses espèces d'intérêt communautaire. Toutefois, ce réservoir de biodiversité est confronté à une pression croissante liée à l'expansion de la viticulture.



**Figure 2.** Entre forêt, pelouse et falaise, les espaces naturels de l'arrière côte de Beaune se font peu à peu grignoter par la vigne.

L'évolution du contexte agricole et climatique de ces dernières années tend en effet vers une maximisation des surfaces productrices de raisins pour produire du vin en AOC. La dynamique de plantation s'est intensifiée, favorisée par la forte valorisation économique des productions viticoles, au détriment des milieux naturels. Aujourd'hui, on identifie ainsi près de 4400 ha classés en AOC viticoles et non encore plantés au sein du site Natura 2000.

De fait, de nombreux secteurs sont aujourd'hui (re)mis en culture de vigne. C'est notamment le cas de secteurs forestiers ou de pelouses calcaires bien exposés en tête de coteaux, qui accueillent pour la plupart un cortège d'espèces protégées et/ou d'intérêt communautaire qui ont justifié la désignation du site, tels que l'Alouette lulu, l'Engoulevent d'Europe, ou le Circaète Jean-Le-Blanc.

En site Natura 2000, cette mise en culture s'effectue dans un cadre réglementaire strict, notamment en matière de défrichement. Toutefois, ces mêmes travaux hors contexte forestier (friches, prairies, pelouse calcaire...) ne sont soumis à aucune procédure administrative en dehors de celle relative aux destructions d'espèces protégées.

Dans ce contexte, une étude a été conduite sur le site Natura 2000 afin d'identifier et prioriser les secteurs à forts enjeux pour la biodiversité, situés dans l'aire d'appellation AOC mais encore exempts de plantations viticoles. Cette démarche, fondée sur le croisement de données naturalistes, cadastrales et territoriales, a été menée en concertation étroite avec les partenaires techniques impliqués dans les procédures de demandes d'aménagement viticole, notamment la Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne (CAVB), les Organismes de Défense et de Gestion (ODG), les Climats du Vignoble de Bourgogne, et les services instructeurs (DDT, DREAL). Elle vise à fournir un outil pour concilier au mieux les objectifs de développement de la filière viticole avec les impératifs de préservation des milieux naturels.

Cet outil prend la forme d'une **cartographie** mettant en évidence les **secteurs à forts enjeux pour la biodiversité locale** sur la ZPS « Arrière côte de Dijon et de Beaune », sur lesquels les projets de plantations viticoles devront être évités ou réduits, et inversement les secteurs à prioriser pour les plantations nouvelles. Cette cartographie se veut être un **outil d'aide à la décision** dans le cadre des instructions des demandes d'aménagement de parcelles viticoles.

La caractérisation a porté d'une part sur les enjeux faune (avifaunistiques dans le cas de cette ZPS), et d'autre part sur les enjeux en termes d'habitats d'espèces.

# Sur les droits de la nature « L'impensable devenu réalité »

Patrick JANIN

La crise écologique est une cause profonde de l'intérêt présent des sciences sociales pour la nature, plus particulièrement les rapports de l'homme à la nature. Les philosophes et les historiens redécouvrent les espaces naturels et les « bêtes ». Esprits plus circonspects, les juristes ne sont pas en reste. Une nouvelle branche du droit – le droit de l'environnement – n'est-elle pas née au tournant des années 1960-1970 ? Mais le droit, chose humaine s'il en est, ne se laisse pas réinventer facilement. Des auteurs audacieux proposent néanmoins de renverser rien moins que les fondements anthropologiques des systèmes juridiques dominants c'est-à-dire occidentaux, qui n'admettent que les humains non seulement comme source mais surtout comme destinataires du droit. Seuls les humains sont titulaires de droits et ces droits, ils les exercent sur des choses. La nature – espaces, espèces, écosystèmes – est ravalée au statut de chose à l'entière disposition de l'Homme par l'entremise notamment d'un droit réputé absolu : le droit de propriété. Contre cette tradition, et pour apporter des solutions à la crise écologique, il conviendrait d'admettre que la nature, elle aussi, a des droits. Ces droits bien sûr seront reconnus et établis par les humains, la nature étant « muette » (du moins pour certains...). Mais si l'intercession des humains est indispensable, cela ne doit pas et ne peut faire obstacle à l'idée que la nature peut être titulaire et pas seulement objet de droits. Au demeurant, cette idée a été avancée il y a déjà un demi-siècle. En 1972, Christopher STONE, juriste américain, proposait à l'occasion d'un procès contre la Walt Disney Company, d'accorder des droits aux arbres. En droit positif, des précédents existent qui reconnaissent la personnalité juridique à des éléments naturels. Ainsi, en Espagne, une lagune côtière.

La nature a-t-elle des droits ? Répondre à cette question suppose de définir le statut juridique de la nature, c'est-à-dire de définir la place de la nature dans notre système juridique au moyen des catégories du droit.

Le droit non seulement ordonne au double sens du terme, c'est-à-dire, d'une part, autorise, interdit, prescrit et, d'autre part, classe et organise. Il appréhende ses objets en les qualifiant. De cette opération mentale, les objets du droit tiennent leur place dans le système juridique.

Le droit est chose humaine. Il est conçu par l'homme et pour ses besoins. Admettre que la nature a des droits pose une redoutable question de dépassement d'un système de pensée inhérent à son origine même. Dans notre tradition juridique, se demander si la nature a des droits revient en fait à se demander si la nature peut avoir des droits. Qu'un *corpus* très développé, fait de lois et de réglementations à l'échelle nationale, européenne et internationale, protège la nature ne signifie pas que la nature a des droits. La nature n'est pas sujet de droit<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Il convient de distinguer le droit entendu comme un ensemble de règles (le « système juridique ») et le droit, prérogative individuelle. La personne juridique a des droits et des obligations.

Notre tradition juridique, qui combine plusieurs influences dont le droit de Rome, opère en effet une division radicale et fondatrice entre les êtres humains (les personnes) et les choses (*res*). L'Homme seul possède des droits, des prérogatives juridiques (droit subjectif) reconnues et sanctionnées par le Droit objectif. Les choses ne possèdent pas de droits car elles ne sont pas sujets de droit. Elles sont seulement objets de droit à travers leurs usages et leur utilité pour l'Homme. Ce que l'on désigne communément par le terme de nature – le monde physique dans son acception première et très générale (DUCARME, 2025) – fait partie des choses. La nature, y compris les autres êtres vivants, n'a donc pas de droits et ne peut pas en avoir.

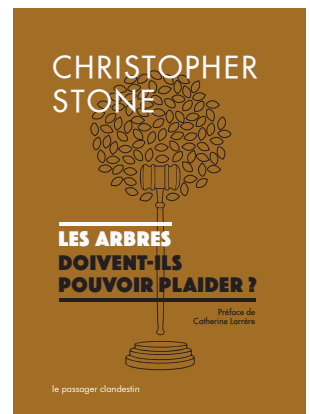
Toutefois, depuis quelques décennies, un courant de pensée et des initiatives juridiques se développent qui tendent à faire de certains éléments naturels (la mer, un fleuve...) des entités titulaires de droits. Comment cela est-il concevable ? Comment cela peut-il être praticable ?

## 1. Comment fonder juridiquement la possibilité d'attribuer des droits à la nature

L'acte fondateur est généralement attribué au professeur de droit Christopher D. STONE (1937-2021) de l'Université de Californie du Sud, avec la publication, en 1972 à l'occasion d'un procès, d'un texte intitulé : « Les arbres doivent-ils pouvoir plaider ? »<sup>2</sup>, dans lequel il propose d'accorder des droits aux éléments naturels.<sup>3</sup> Si les intérêts humains ne suffisent pas à assurer leur protection, il faut, soutient-il, que les droits de la nature soient reconnus, que la nature puisse être représentée devant les tribunaux et qu'elle puisse être bénéficiaire elle-même des décisions de justice.

Son plaidoyer méthodique consiste à passer de « l'impossible » au réalisable (« les aspects juridico-opérationnels ») en alignant, afin de les faire accéder à la vie juridique, les « objets naturels » (un cours d'eau, une forêt...), entités bien réelles, concrètes, sur le régime de fictions juridiques, d'entités reconnues et fondées seulement en droit, comme une entreprise ou une municipalité<sup>4</sup>. Il s'agit d'une vision du droit dominée par l'action en justice (le procès) comme condition première, voire exclusive, de toute vie juridique<sup>5</sup>.

STONE assoie sa démonstration sur la capacité du droit à inventer des objets fictifs, dénués de toute consistance, de toute réalité autre que juridique. « Le monde des juristes est peuplé de titulaires de droits inanimés, tels que les trusts, les entreprises (...), les municipalités », écrit-il (p. 46). Il fait également remarquer, d'une part, que ces entités abstraites, propres au droit, ont dans un premier temps paru étranges aux yeux des juristes eux-mêmes et, d'autre part, que l'extension de la reconnaissance de droits à une entité nouvelle a toujours suscité des réticences, voire des oppositions. « Nous avons tendance à penser que si les choses sans droits en sont dépourvues, c'est par un décret de la Nature, et non du fait d'une convention juridique dont la fonction est d'entretenir un certain *statu quo*. (...) Chaque fois qu'un mouvement social apparaît, qui propose de conférer des droits à une nouvelle entité, cette proposition est condamnée à passer pour étrange, effrayante ou risible » (p. 48-49). Il s'agit donc de dépasser ce qui, de prime abord, paraît impensable pour atteindre le « juridico-opérationnel ».



2 *Should Trees Have Standing ?* paru dans la *Southern California Law Review*. Une traduction en français (Tr. LEFORT-MARTINE) est disponible aux éditions Le passager clandestin sous le titre : *Les arbres doivent-ils pouvoir plaider ? Vers la reconnaissance de droits juridiques aux objets naturels* (préface C. Larrère), 2017, 154 p., rééd. 2022.

3 « Je propose très sérieusement que nous accordions des droits légaux aux forêts, aux océans, aux rivières et à d'autres soi-disant « objets naturels » de l'environnement – en fait, à l'environnement naturel dans son ensemble. » (op. cit., p. 50).

4 De surcroît, des entités ayant une existence propre et antérieure à leur reconnaissance par le droit, à la différence de ces mêmes entreprises et municipalités.

5 D'autres voies que celle qui consiste à mettre la nature dans le commerce juridique en l'habillant de la personnalité juridique ont pu être suggérées, dont l'une consisterait à abolir les droits de destruction que l'homme s'est arrogé sur la nature (cf. JANIN, 2012), l'autre à réinvestir le droit des servitudes (cf. VANUXEM, 2020).

STONE poursuit sa démonstration en énonçant les conditions permettant qu'une simple « chose » se voit attribuer des droits, qui tiennent précisément à sa capacité à agir en justice : cette « chose » doit pouvoir agir en justice en son propre nom ; les tribunaux doivent considérer les dommages à son encontre (cf. le préjudice écologique pour les objets naturels) et la réparation doit être effectuée à son profit (p. 54). La nature doit être un justiciable pouvant faire reconnaître et exercer ses droits, à égalité avec les autres entités ou personnes légalement reconnues et constituées.

STONE réfute l'objection tirée de l'absence de parole des « objets naturels » en introduisant les mécanismes de la représentation et de la tutelle. « Il n'avance à rien, dit-il, de dire que les fleuves et les forêts ne peuvent pas intenter une action en justice sous prétexte qu'ils ne peuvent pas parler. Les entreprises ne parlent pas davantage, non plus que les États, les domaines, les nouveau-nés, les personnes légalement incapables, les municipalités ou les universités. Les avocats parlent pour eux. » (p. 62)

Le droit recèlerait donc les concepts et les instruments permettant de rendre les « objets naturels » titulaires de droits et de les transformer ainsi en sujets de droit.

## 2. Comment organiser la reconnaissance et l'exercice des droits reconnus à la nature

a) Surmontant « l'impensable », plusieurs pays sont passés à la reconnaissance de droits au profit d'éléments naturels, d'écosystèmes considérés dans leurs fonctionnalités. Ces précédents indiquent comment procéder juridiquement.

Si l'Équateur choisit dès 2008 d'inscrire « les droits de la nature » dans sa Constitution<sup>6</sup>, la Nouvelle Zélande et l'Inde ont été précurseurs en accordant en 2017 la personnalité juridique à trois cours d'eau ayant en commun un caractère sacré : le Whanganui (Nouvelle-Zélande), le Gange et son affluent la Yamuna (Inde).

b) Plus près de nous, le droit espagnol offre un exemple particulièrement abouti des conditions et modalités de l'attribution de la personnalité juridique à une entité naturelle, la lagune côtière Mar Menor, dans la Région de Murcie au sud-est du pays.

Une loi du 30 septembre 2022<sup>7</sup> « déclare » la personnalité juridique de la lagune de Mar Menor et de son bassin et les reconnaît comme sujets de droit (art. 1<sup>er</sup>).

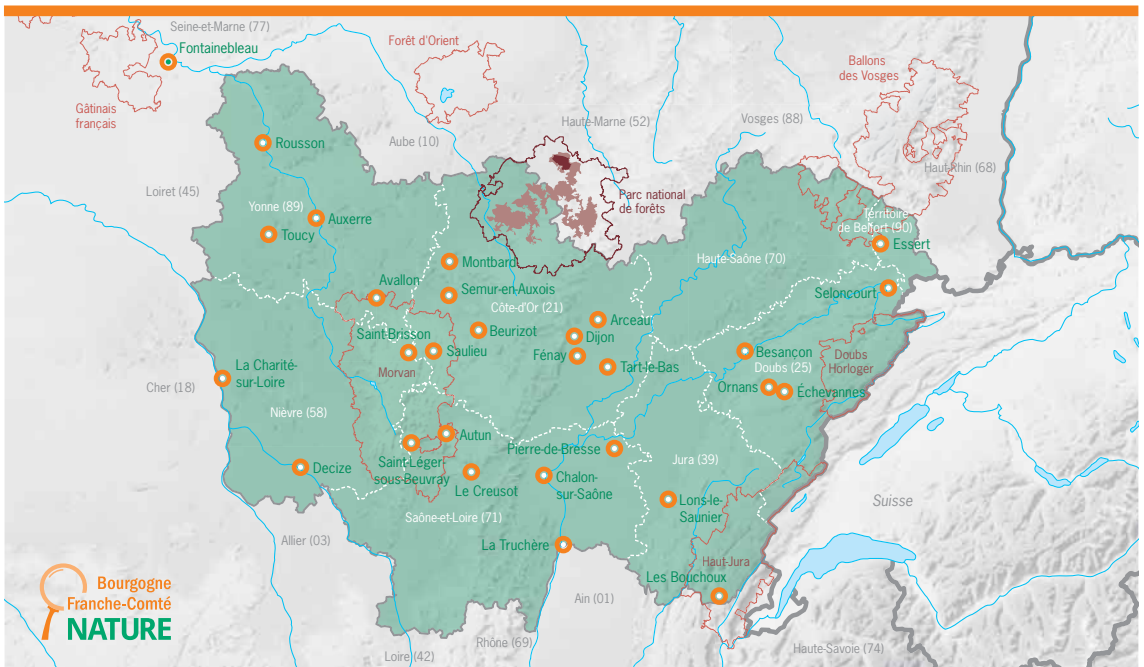
Un long préambule précise les circonstances et les raisons qui motivent cette reconnaissance : « d'une part, la grave crise socio-environnementale, écologique et humanitaire à laquelle sont confrontés la Mar Menor et les habitants de ses communes côtières<sup>8</sup> ; d'autre part, l'insuffisance du système juridique actuel de protection, malgré les importantes données et instruments réglementaires accumulés au cours des vingt-cinq dernières années. » Le préambule relève notamment que la Mar Menor, outre sa valeur écologique, est « l'un des principaux symboles culturels de la région de Murcie, qui suscite un profond attachement émotionnel chez tous les Murciens », et se réfère à l'Accord de Paris de 2015 sur le changement climatique. La loi s'inscrit délibérément dans le « mouvement mondial de reconnaissance des droits de la nature » : « Le moment est venu de faire un saut qualitatif et d'adopter un nouveau modèle juridico-politique, en phase avec l'avant-garde juridique internationale et le mouvement mondial de reconnaissance des droits de la nature. » Il s'agit de garantir une protection efficace de la nature, des cultures et des modes de vie qui lui sont étroitement liés, en permettant une gouvernance autonome de la lagune côtière, considérée comme un écosystème digne de protection.

6 Art. 71 : La Nature ou Pacha Mama, où la vie se reproduit et se réalise, a le droit à ce que son existence et le maintien et la régénération de ses cycles vitaux, de sa structure, de ses fonctions et de ses processus évolutifs soient pleinement respectés. Toute personne, communauté, peuple ou nationalité peut exiger des pouvoirs publics le respect des droits de la nature. Dans l'application et l'interprétation de ces droits, les principes établis par la Constitution doivent être respectés, le cas échéant. L'État encouragera les personnes physiques et morales, ainsi que les groupes, à protéger la nature et favorisera le respect de tous les éléments qui composent un écosystème.

7 Loi n° 19/2022 pour la reconnaissance de la personnalité juridique à la lagune de Mar Menor et à son bassin, *Bull. off. de l'État*, 3 oct. 2022, n° 237, p. 135131.

8 Le préambule évoque notamment « les droits des populations vivant dans la zone lagunaire, menacées par la dégradation écologique : les droits dits bioculturels. » (§ 6).

# Le réseau BFC Nature en 2025 - 34 membres



## Arceau

Les Dialogues du Vivant  
www.helloasso.com/  
associations/les-dialogues-  
du-vivant

## Autun

SHNA-OFAB - Siège social  
Muséum d'histoire  
naturelle d'Autun  
www.autun.com

## Auxerre

Muséum d'histoire  
naturelle d'Auxerre  
www.auxerre.fr

## Avallon

CEN Bourgogne - Antenne

## Besançon

Conservatoire botanique  
national de Franche-  
Comté - Observatoire  
régional des Invertébrés  
www.cbncf-ori.org

Société d'histoire  
naturelle du Doubs  
www.shnd.fr

Commission de  
protection des Eaux,  
du Patrimoine, de  
l'Environnement,  
du Sous-sol et des  
Chiroptères  
www.cpepesc.org

Muséum de Besançon  
www.citadelle.com

## Beurizot

La Choue  
www.lachoue.fr

## Chalon-sur-Saône

Association ornithologique  
et mammalogique de  
Saône-et-Loire  
www.aomsl.org

SHNA-OFAB - Antenne

## Decize

CEN Bourgogne - Antenne

## Dijon

Société des sciences  
naturelles de Bourgogne  
contact-ssnb@bfcnature.fr

Société de minéralogie  
et de paléontologie  
dijonnaise  
www.smpdijon.fr

Latitude 21  
www.latitude21.fr

Jardin de l'Arquebuse  
planétarium | muséum | jardin botanique  
www.ma-nature.dijon.fr

Société Astronomique  
de Bourgogne  
www.sab-astro.fr

## Essert

GPEK  
gipek.fr

## Échevannes

Société Botanique  
de Franche-Comté  
max.andre@wanadoo.fr

## Féney

Conservatoire d'espaces  
naturels de Bourgogne  
www.cen-bourgogne.fr

## Fontainebleau

Association des naturalistes  
de la vallée du Loing et du  
massif de Fontainebleau  
www.anvl.fr

## La Charité-sur-Loire

CEN Bourgogne - Antenne  
SHNA-OFAB - Antenne

## La Truchère

CEN Bourgogne - Antenne

## Le Creusot

Société d'histoire  
naturelle du Creusot  
www.shnc.fr

## Les Bouchoux

Groupe Tétràs Jura  
groupe-tetras-jura.org

## Lons-le-Saunier

Groupe Ornithologique  
du Jura  
oiseauxdujura.wixsite.com/  
goj39

## Montbard

Musée & Parc Buffon  
de Montbard  
www.musee-parc-buffon.fr

Société naturaliste  
du Montbardois  
socnatmontbardois@gmail.com

## Ornans

OPIE Franche-Comté  
opie-franchecomte.blogspot.com

## Pierre-de-Bresse

Écomusée de la Bresse  
bourguignonne  
www.ecomusee-bresse71.fr

## Rousson

Le Ruban Vert  
www.lerubanvert.net

## Saint-Brissson

Parc naturel régional  
du Morvan  
www.parc dumorvan.org

Conservatoire  
botanique national  
du Bassin parisien  
cbnbp.mnhn.fr

Bourgogne-Franche-  
Comté Nature  
www.bfcnature.fr

## Saint-Léger-sous-Beuvray

Bibracte  
www.bibracte.fr

## Saulieu

Société d'histoire  
naturelle d'Autun -  
Observatoire de la faune de  
Bourgogne  
www.shna-ofab.fr

## Seloncourt

Société d'histoire naturelle  
du Pays de Montbéliard  
www.societe-histoire-  
naturelle-montbeliard.fr

## Semur-en-Auxois

Musée municipal  
de Semur-en-Auxois  
www.ville-semur-en-auxois.fr

## Tart-le-Bas

Graines de Noé  
www.graines-de-noe.org

## Toucy

Sur les Traces du Loup  
www.surlestacesduloup.com

# Bourgogne-Franche-Comté NATURE

curiosité

**Les cheveux de glace**

arrêt sur un personnage

**Philibert COMMERSON**  
**Christian MAYADE**

articles

**Effet du confinement  
sur une population  
d'oiseaux nicheurs**

**Trois sources karstiques  
franc-comtoises**

**La coccinelle**  
*Oenopia impustulata*

**Le taon**  
*Theriopectes gigas*

20<sup>e</sup> Rencontres Bourgogne-Franche-Comté Nature

## La nature, à l'épreuve des changements



Urticacées, les mal-aimées



Galaxie d'Andromède



Chevêchette d'Europe



Patrick GIRARDOUX

Professeur émérite  
d'écologie au laboratoire  
Chrono-environnement,  
Université Marie et Louis  
Pasteur/CNRS.

## Science contre croyances et confusions

Le thème des 20<sup>e</sup> Rencontres BFC Nature, dont les communications sont présentées dans ce numéro, fut « La nature à l'épreuve des changements ». Nous y avons parlé changements globaux et locaux, climatiques et de biodiversité, et aussi changement des regards. Les changements sociétaux font aussi partie de ces « épreuves ». Une lame de fond, de la base jusqu'aux plus hautes sphères des États, conduit, par exemple, à mélanger de plus en plus opinions et savoirs, et en conséquence à démonétiser les connaissances acquises par la méthode scientifique. Les faits établis par le GIEC et l'IPBES, qui s'ajoutent à d'autres synthèses, sont basés sur l'analyse critique de milliers de publications scientifiques, et sont hélas corroborés par toutes sortes d'événements catastrophiques. Ils débouchent aussi sur des solutions. Ces savoirs devraient conduire à des changements de comportements importants pour préserver l'habitabilité de la terre pour nos descendants. Dans les faits il n'en est rien ou si peu en regard des enjeux, probablement parce que les conséquences de ces constats sont trop vertigineuses. Dans une forme de déni, les obscurantismes de tous ordres, amplifiés par internet et les réseaux sociaux, réclament le respect et même de gouverner nos sociétés, le doute critique est détourné de sa force par le complotisme, et, pour continuer leur business, les marchands de doute et les lobbies manipulent les faits à leur seul avantage immédiat et contre l'intérêt général.

Du côté des défenseurs du vivant, un amalgame volontaire ou non met dans le même sac écologues, naturalistes, écologistes et animalistes. Rappelons-le, l'écologie est un scientifique qui pratique l'écologie, une science au même titre que la chimie ou la physique, et comme tout scientifique, il ou elle est un « travailleur de la

preuve ». Le ou la naturaliste est une personne qui par son expérience du terrain et son intérêt pour la collection a accumulé un riche capital d'observations empiriques. L'écologiste (dans son sens français) est un adepte d'un mouvement politique, l'écologisme. Lui substituer le vocable « écologie », comme généralement fait, entretient un amalgame problématique. L'animaliste ou l'antispéciste sont des personnes qui défendent le bien-être des animaux pour des raisons spirituelles ou philosophiques. Les motivations des uns et des autres méritent considération, ne sont pas nécessairement exclusives, mais une argumentation indûment écologique à des fins animalistes, par exemple, brouille les cartes : justifier une cause inavouée par des arguments alors erronés d'une autre cache les véritables fins, obscurcit donc tout débat, en élimine la rationalité et rend impossible ou inappropriée une prise de décision pertinente et socialement apaisée.

Bourgogne-Franche-Comté Nature est une revue scientifique. Comme telle, elle s'intéresse à toutes les facettes du vivant et de ses habitats, à la protection de la biodiversité, sur la base de la preuve apportée par l'exercice du doute critique. Dans ce nouveau monde, l'Anthropocène, où, à des échelles inconnues jusqu'alors, désinformation et négationnismes de tous ordres s'amplifient, où les tensions sociales s'exaspèrent jusqu'à l'intolérance et au fanatisme, où de nombreux repères de la raison sont de plus en plus remis en cause par les dogmes, les croyances et les « vérités alternatives » notre revue reste fondamentalement attachée à l'approche scientifique et à la rationalité qu'implique la notion de preuve.



L'équipe du projet Peatwarm se prépare pour l'échantillonnage annuel sur le ponton recherche de la tourbière de Frasne (Doubs) en juin 2009.



L'association *Bourgogne-Franche-Comté Nature* a pour buts d'acquies et d'enrichir les connaissances sur le patrimoine naturel en complément des actions des structures membres, de publier et de diffuser à un large public les données scientifiques régionales relatives aux sciences de la vie, de la terre et à la biodiversité.

Les moyens d'action de l'association *Bourgogne-Franche-Comté Nature* sont notamment :

- la collecte des informations scientifiques, les publications, les conférences, les réunions de travail,
- l'organisation de manifestations et d'expositions,
- le rassemblement des compétences scientifiques dans toutes les disciplines concernées par le patrimoine naturel,
- la transmission des savoirs par tous les moyens possibles (publications papier ou informatique, site internet ou tout autre moyen à venir).

Pour réaliser la nécessaire transmission des savoirs dans ses domaines, elle assure la gestion de l'ensemble des activités placées sous le sigle « Bourgogne-Franche-Comté Nature » : L'association *Bourgogne-Franche-Comté Nature* aura la charge, entre autres de :

- l'édition de la « *Revue scientifique BFC NATURE* », de la revue « *Nature Junior* »,
- l'organisation des « *Rencontres Bourgogne-Franche-Comté Nature* »,
- l'animation et de la mise à jour du site internet dédié de l'association.

Cette liste n'est pas limitative.

Regrouper, rassembler différentes structures pour mieux coopérer et mieux « transmettre pour préserver » est la volonté affichée des membres.

L'association fédératrice *Bourgogne-Franche-Comté Nature* a pour vocation de rassembler des structures ayant chacune pour objet l'étude scientifique de la Nature sous ses différents aspects ainsi que la diffusion et partage des savoirs et/ou l'éducation des citoyens et acteurs du territoire régional.

Ces membres souhaitent travailler ensemble en menant des actions conformes aux statuts de l'association fédératrice et en agissant en faveur de la préservation et de la restauration de la Nature et de la Biodiversité, en particulier à l'échelle locale et régionale.

*Bourgogne-Franche-Comté Nature* est riche de la diversité de ses membres, aux compétences variées et complémentaires, mais aussi de leur ancrage sur le territoire régional et de l'ampleur de leurs réseaux. L'association est agréée au titre de la protection de l'environnement article L141-1 L141-2 par arrêté préfectoral du 9 février 2018.

Le réseau *BFC Nature* est composé de membres qui sont des personnes morales et dont l'objectif principal est l'élaboration des connaissances relatives à la nature et leur transmission. L'association se compose de deux collèges :

#### Collège 1 - Membres actifs

Les quatre membres fondateurs et les structures qui prennent une part active au fonctionnement administratif de l'association avec voix délibérative.



#### Collège 2 - Membres partenaires

Ce sont d'autres structures, notamment des associations naturalistes régionales ou non, des collectivités territoriales qui participent à la vie de l'association avec voix consultative.



Directeur de la publication : Bernard FROCHOT.

Rédacteur en Chef : Daniel SIRUGUE.

Comité de rédaction : Paul ALIBERT (biologie - écologie évolutive), Marie-Charlotte ANSTETT (écologie évolutive et changements anthropiques), Michel BAILLY (photographie), Olivier BARDET (botanique, bryologie, conservation), Corinne BECK (géohistoire de l'environnement), Jean BÉGUINOT (écologie, entomologie, malacologie), Vincent BICHET (géologie, hydroécologie, archéologie), Julien BOUCHARD (ichtyologie, astacologie), Simon CALLA (sociologie de l'environnement), Estelle CAMIZULI (géologie, géochimie et archéologie), Mathurin CARNET (entomologie), Jean-Philippe CAUMONT (territoires, environnement), Bruno CHAUVEL (advances des cultures), Geneviève CODOU-DAVID (agriculture et environnement), Jean-Yves CRETIN (entomologie), Bruno DAVID (évolution biologique), François DEHONDT (botanique, entomologie, conservation), Alain DELAVEAU (agronomie), Régis DESBROSSES (ornithologie), Bruno FAIVRE (écologie), Bernard FROCHOT (écologie), Alain GARDIENNET (mycologie, lichénologie), Emmanuel GARNIER (histoire de l'environnement et des risques), François Gillet (écologie), Patrick GIRAUDOUX (écologie), Patrick JANIN (droit, environnement), Damien MARAGE (géographie environnementale), Frédéric MORA (entomologie et écologie), Jacques MUROY (hydroécologie, qualité des eaux), Patrice NOTTEGHEM (écologie), Didier QUESNE (écologie), Bernard REY (écologie forestière), Alexandre RUFFONI (entomologie), Daniel SIRUGUE (zoologie, éthologie), Luc TERRAZ (conservation des espèces, gestion d'écosystèmes), Jean VALLADE (botanique, lichénologie, histoire des sciences).

Secrétariat de rédaction :

Daniel SIRUGUE. Société d'Histoire Naturelle d'Autun - BFC Nature

Maison du Parc - 58230 Saint-Brisson

daniel.sirugue@bfcnature.fr

Administration/Abonnement :

Marie MORIN. BFC Nature

Maison du Parc - 58230 Saint-Brisson

contact@bfcnature.fr - 03 86 76 07 36

Communiqués - Insertions publicitaires - Échanges de publications - Librairies... contactez-nous : contact@bfcnature.fr

#### L'évaluation des manuscrits (2021-2025) :

Paul ALIBERT, Marie-Charlotte ANSTETT, Olivier BARDET, David BEAUDOIN, Corinne BECK, Jean BÉGUINOT, Jacques BLONDEL, Julien BOUCHARD, Yoann BRESSAN, Simon CALLA, Michel CAMPY, Mathurin CARNET, Dominique CHABARD, Remy CHASSIGNOL, Bruno CHAUVEL, Geneviève CODOU-DAVID, Jean-Yves CRETIN, Bruno DAVID, François DEHONDT, Marie DELAHAYE, Alain DELAVEAU, Régis DESBROSSES, Jean-Baptiste FAGOT, Bruno FAIVRE, Emmanuel FARA, Bernard FROCHOT, Alain GARDIENNET, Etienne GAUJOUR, Daniel GILBERT, François Gillet, Patrick GIRAUDOUX, Vincent GODEYAU, Samuel GOMEZ, Dominique JACQUES-JOUVENOT, Patrick JANIN, Romain JATTIOT, Beryl LAITUNG, Caroline Le Goff, Remi LUGLIA, Michel MAGNY, Damien MARAGE, Olivier MATHIEU, Magali MAZUY, Samy MEZANI, Dominique MICHAEL, Frédéric MORA, Jacques MUROY, Patrice NOTTEGHEM, Laurent PARIS, Guy PÉRIAT, Didier QUESNE, Christophe QUINTEIN, Bernard REY, Thierry RIGAUD, Jacques ROLLANT, Sébastien ROUÉ, Alexandre RUFFONI, Thomas ROUY, Daniel SIRUGUE, Marc STEINMANN, Luc TERRAZ, Matthieu THIVET, Bruno TISSOT, Jean VALLADE, Véronique VOISIN, Daniel WEIF.

#### Ont collaboré à ce numéro :

Ève AFONSO-DOUABLIN, Paul ALIBERT, Antoni ARDOUIN, Michel BAKALOWICZ, Olivier BARDET, Hugues BAUDVIN, Audrey BILLON, Christelle BOBILLIER, Mathurin CARNET, Michel CARTERON, Jean-Philippe CAUMONT, Anthony CELLIER-STAFFOLANI, CESER Bourgogne-Franche-Comté, Jean-Baptiste CHARLIER, Patrice CHATEAU, Emmanuel CLERC, Geneviève CODOU-DAVID, Christine COUDURIER, Henri CUNY, Christian DE PERTHUIS, Elisa DECHAUME, Alexandra DEPRAS, Alain DESBROSSES, Régis DESBROSSES, Christophe DESCHAMPS, Alice DESPINOU, Jeanne DEVOGE, Frédéric DUCARME, Méline FOUCHÉ, Agnès FOUGERON, Eva GARCIA, Vincent GARDET, Patrick GIRAUDOUX, Mathieu GUERINONI, Amélie HEGRON, Guillaume HUTEAU, Nathan HUVIER, Raphaële ITRAC-BRUNEAU, Patrick JANIN, Hervé JOURDE, Ludovic JOUVE, Cécile KAERLE, Johann LALLEMAND, Vincent LECOMTE, Apolline LEFORT, Claude LERAT-GENET, Jean-Philippe MACCHIONI, Michel MAGNY, Vanessa MANCERON, Valérie MARCAND, Thomas MARCHAL, Morgan MARTIN, Stéphane MODDE, Marie MORIN, Marjolaine MORLAND, Bernard MOROT-GAUDY, Lorane MOUTOUZ-MOYNE, Gilles MOYNE, Jacques MUROY, Gérard OLIVIER, Gilles PACAUD, Robert PILLON, Johann PITLOS, Rémi PROUST, Sarah PRUNOT, Stéphanie PUISSANT, Mario REGA, Cyril RICHARD, Hervé RICHARD, Yves RICHARD, Pascal ROUCOU, Dorothee ROYOT, Marc-André SÉLOSSE, Antoine SION, Daniel SIRUGUE, Sébastien SORDEL, Luc STRENNA, Vincent TARDIEU, Claire THALLIER, Anne-Cerise TISSOT, Marlène TRECA, Thomas TRICONE, Jean VALLADE, Marilyne VERNET, Vincent VIGNON, Stéphanie WOWNOSKI.

Archives : Société d'histoire naturelle d'Autun et Muséum d'Histoire Naturelle d'Autun.

Illustrations : Daniel ALEXANDRE.

Photographies :

VICTOR APFELDORFER-CÉLÉRIER, Vincent ARBELET, Association Gobeé, Sylvie AUGENDRE, Pierre BORNAND, Bourgogne-Franche-Comté Nature, Fabrice CAHEZ, David CESSRON, Jean-Baptiste CHARLIER, Pierre CHAUVÉ, Emmanuel CLERC, Commune de Noël-Cerneux, Giada CONNASTARI, Chloé DEGABRIEL, Alain DESBROSSE, Régis DESBROSSES, Sonia DOURLOT, Vincent FISTER, Guillaume FRIED, Benoît FRITSCH, Eva GARCIA, Alain GASTAL, Benoît GÉSLIN, Daniel GILBERT, Amélie HEGRON, Reynald HÉZARD, INRAE, JGS25, Ludovic JOUVE, Philippe JOUVE, József KALDI, Maksym KOZLENKO, Laboratoire Biogéosciences, Johann LALLEMAND, Guillaume LÉCHENET, Vincent LECOMTE, Laurie LEEFEBVRE, Léo LEGRAS, Claude LERAT-GENET, LPO BFC, Claude MACCHIONI, Jean-Philippe MACCHIONI, Michel MAGNY, Mathieu MENAND, Philippe MOËS, Marie MORIN, Jacques MUROY, Musée Municipal Semur-En-Auxois, Patrice NOTTEGHEM, Parc national de forêts, Auguste PARRAIOUN, Gilles PESENTI, Préfecture de Région, Région BFC, Cyril RICHARD, Yves RICHARD, Stéphane G. ROUÉ, Benoît SEGERER, Marc-André SÉLOSSE, SHNA-OFAB, Daniel SIRUGUE, SNM, Claire THALLIER, Emmanuelle THOMAS, Anne-Cerise TISSOT, Mélodie TORT, Marlène TRECA, Thomas TRICONE, Vincent VIGNON, Alexey YAKOVLEV.

En couverture : Grand Tétrax *Tetrao urogallus*, photographie de Daniel SIRUGUE.

Édition : Bourgogne-Franche-Comté Nature - PAO : Bat Compo

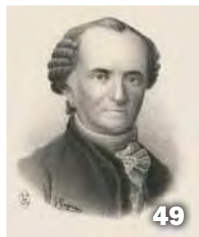
Impression : Imprimerie Simon - Tirage à 1 500 exemplaires

Septembre 2025 - ISSN 2648-692X - ISBN 978-2-900905-18-0





20



49



36



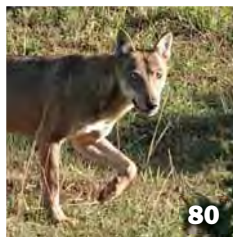
57



24



60



80



68



32

actualités 6

curiosité

20 **Les cheveux de glace**  
Jean VALLADE & Claude LERAT-GENTET

questions de nature

28 **Nexus : une affaire d'interconnexions à l'aire des crises**  
Interview de Patrick GIRAUDOUX réalisée par Alice DESPINOY

30 **L'étude de la consanguinité rebat les cartes de la conservation de la faune**  
Interview d'Eve AFONSO-DOUBLIN réalisée par Alice DESPINOY

zoom sur...

36 **Les Urticacées, une famille de mal-aimés**  
Johann LALLEMAND

arrêt sur un personnage

49 **Philibert COMMERSON (1727-1773) Médecin-Botaniste et Naturaliste du roi dans l'expédition de Bougainville autour du monde**  
Bernard MOROT-GAUDRY & Gilles PACAUD

57 **Christian MAYADE (1944-2024) Un naturaliste engagé**  
Luc STRENNNA & Christophe DESCHAMPS

l'écho du CESER

66 **Transition écologique : la société civile au cœur de la stratégie régionale**  
CESER Bourgogne-Franche-Comté

point de vue d'un naturaliste

70 **Basse vallée de la Loue : quelques réminiscences**  
Jean-Philippe MACCHIONI

80 **La reconquête des grands prédateurs dans l'hexagone**  
Vincent VIGNON

point de vue d'un chercheur

82 **Enseignement supérieur et recherche en Bourgogne-Franche-Comté : un paysage scientifique morcelé après la fin de la COMUE UBFC**  
Paul ALIBERT

programme régional

84 **Natura 2000 : une nouvelle organisation en région**  
Christelle BOBILLIER & Claire THIALLIER

90 **La COP BFC : une démarche régionale de planification écologique inédite pour « mieux vivre en Bourgogne-Franche-Comté » à l'horizon 2030**  
Rémi PROUST & Anthony CELLIER-STAFFOLANI

images naturelles

24 **Un Rhino peut en cacher un autre !**  
Ludovic JOUVE

32 **Un paysage agricole de l'Auxerrois au fil des saisons**  
Geneviève CODOU-DAVID

60 **La Chouette hulotte, d'arbre en arbre**  
Thomas TRICONE

68 **La Couleuvre et la Taupe**  
Ludovic JOUVE

76 **Andromède, notre voisine, se dévoile peu à peu**  
Cyril RICHARD



96



114

**note** 96 **Hirondelle rustique leucistique en Basse vallée du Doubs**  
Régis DESBROSSES

99 **Une Chevêchette d'Europe *Glaucidium passerinum* observée pour la première fois dans le Châtillonnais**  
Amélie HÉGRON & Gérard OLIVIER

**article** 101 ***Oenopia impustulata* (Linnaeus, 1767), une nouvelle coccinelle en Bourgogne (Coleoptera, Coccinellidae)**  
Eva GARCIA & Mathurin CARNET

104 **Effet du confinement sur une population d'oiseaux nicheurs et non confinés, au printemps 2020**  
Régis DESBROSSES

114 **Trois sources karstiques franc-comtoises incluses à l'inventaire mondial des sources majeures**  
Jacques MUDRY, Michel BAKALOWICZ, Jean-Baptiste CHARLIER & Hervé JOURDE

127 ***Theriopectes gigas* (Herbst, 1787), redécouverte de l'espèce en Bourgogne et actualisation de sa répartition en Bourgogne-Franche-Comté (Diptera, Tabanidae)**  
Mathurin CARNET



101



104

## 20° Rencontres Bourgogne-Franche-Comté Nature



167



175

# La nature, à l'épreuve des changements

Au Jardin de l'Arquebuse à Dijon  
27-28 sept 2024

132 **les discours d'ouverture** - 27 septembre 2024

136 **le comité d'organisation**

136 **les participants aux rencontres**

137 **les rencontres en images**

**article** 141 **Quand la nature change, est-ce toujours la nature ?**  
Frédéric DUCARME

151 **Les savoirs naturalistes : un régime de connaissance dans les interstices de la modernité**  
Vanessa MANCERON

157 **Quand l'oubli efface les changements**  
Patrick GIRAUDOUX

167 **Le changement climatique sur les montagnes du Jura à l'heure de l'Anthropocène : un avenir incertain, une communauté de destin**  
Michel MAGNY & Hervé RICHARD

- article** **175** **Les forêts de l'Anthropocène – Un regard global et historique sur les forêts du monde**  
Henri CUNY
- 185** **Où en est-on en matière d'atténuation du réchauffement climatique ?**  
Christian DE PERTHUIS
- 193** **Adaptation de la gestion de la réseau d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) de Côte-d'Or aux perspectives climatiques**  
Antoni ARDOUIN, Christine COUDURIER, Anne-Cerise TISSOT & Maryline VERNET
- 203** **Les collections naturalistes et les muséums s'adaptent aux changements**  
Apolline LEFORT
- 215** **Les collections naturalistes : témoins de l'évolution spatiale et temporelle de la biodiversité d'un territoire**  
Stéphane PUISSANT & Agnès FOUGERON
- 220** **Alerte rouge au royaume des glaces : les changements globaux dans les milieux polaires**  
Vincent LECOMTE
- 231** **Grand tétras et changement climatique : deux outils au service de la conservation de l'oiseau dans le massif jurassien**  
Vincent GARDET & Alexandra DEPRAZ
- 239** **Prendre en compte le changement climatique dans la gestion d'une aire protégée dans le cadre d'un partenariat entre gestionnaire et scientifiques, exemple de la Réserve naturelle régionale et Forêt d'Exception du Val Suzon**  
Thomas MARCHAL, Marlène TRECA, Guillaume HUTEAU, Sarah PRUNOT, Mario REGA, Pascal ROUCOU & Yves RICHARD
- 253** **La nature profonde des changements**  
Marc-André SELOSSE
- 263** **Déséquilibre anthropique du cycle de l'azote : une limite planétaire dépassée**  
Geneviève CODOU-DAVID
- résumé** **262** **L'Élanion Blanc *Elanus caeruleus* nouvelle espèce nicheuse en Bourgogne-Franche-Comté**  
Johann PITOIS
- poster** **272** **Évolution récente de la biodiversité, exemple de deux coléoptères carabiques en Bourgogne (Coleoptera, Carabidae)**  
Mathurin CARNET
- 277** **Le temps presse : Les microsattellites prédisent l'extinction imminente du lynx boréal (*Lynx lynx*) en France**  
Nathan HUVIER, Gilles MOYNE, Cécile KAERLE & Lorane MOUZON-MOYNE
- 279** **La station de Chêne vert (*Quercus ilex*) de Santenay, Côte-d'Or, le paysage forestier de la Bourgogne-Franche-Comté en 2050 ?**  
Alain DESBROSSE
- 280** **Rapport d'étonnement**  
Vincent TARDIEU
- bibliographie - nouveautés** **282**



■ CÔTE-D'OR

## L'association BFC Nature à fête la Nature à Dijon

Le dimanche 25 mai 2025 était synonyme de fête des Mères, mais également de Fête de la Nature. BFC Nature était au jardin de l'Arquebuse (21) pour cet événement annuel et national, réunissant grand public et acteurs de la nature. Un événement réunissant 4200 personnes venues découvrir les nombreux stands et activités dédiés à la biodiversité.

À cette occasion, un stand commun BFC Nature et Société d'histoire naturelle d'Autun-Observatoire de la faune de Bourgogne (SHNA-OFAB), était tenu autour du thème « Les sols vivants et les espèces à enjeux en Bourgogne-Franche-Comté ». Les visiteurs s'arrêtant au stand ont pu découvrir l'Encyclopédie de Nature BFC Nature ainsi que la nouvelle bande dessinée « Les sols vivants de Bourgogne-Franche-Comté ».

D'autres membres du réseau BFC Nature étaient également présents, dont Latitude 21 et l'Agence régionale de la biodiversité - BFC.

Cette journée festive a permis aux visiteurs d'en apprendre davantage sur la nature environnante, à travers diverses animations : quiz, coloriages, expositions...

[www.bfcnature.fr](http://www.bfcnature.fr)



Stand BFC Nature à la fête de la nature.



Exposition « Biodiversité en danger » au printemps de la biodiversité.

► DOUBS

## BFC Nature acteur de la biodiversité à Besançon

Du 19 avril au 4 mai 2025, la Citadelle de Besançon conviait ses visiteurs à se réunir pour des rendez-vous printaniers autour de la biodiversité. Pendant ce « Printemps de la biodiversité », un temps fort nommé « À la rencontre des acteurs de la biodiversité » a été organisé le samedi 26 avril.

L'association BFC Nature, était sur place pour présenter ses actions de sensibilisation à l'environnement. Plusieurs familles et visiteurs ont pu déambuler à travers l'exposition « Biodiversité en danger ». Les plus curieux ont répondu à un quiz, en lien avec l'exposition, permettant de tester leurs connaissances sur le sujet et de repartir avec un exemplaire de la revue pédagogique Nature Junior.

Cette journée a également permis d'échanger avec d'autres professionnels et bénévoles investis dans la protection de la Nature. Visiteurs et acteurs du secteur de l'environnement ont pu consulter l'Encyclopédie de nature de BFC Nature.

[www.bfcnature.fr](http://www.bfcnature.fr)

## La nature la nuit

21<sup>e</sup> Rencontres BFC Nature :  
les 19 et 20 septembre 2025

Pour cette 21<sup>e</sup> édition, scientifiques, passionnés, professionnels et curieux sont invités à participer aux Rencontres Bourgogne-Franche-Comté Nature à la Maison de l'Économie à Besançon. Il s'agit de deux journées thématiques durant lesquelles des professionnels exposent leurs travaux conduits en région et alimentent un débat, une réflexion menée sur des questions environnementales d'actualité. Temps fort de ces Rencontres, la soirée de vendredi avec une présentation du projet autour de la lutte contre la pollution lumineuse par les services de la Ville de Besançon et du Grand Besançon Métropole.

Cette nouvelle édition est organisée par l'association fédératrice Bourgogne-Franche-Comté Nature, en partenariat avec l'Agence régionale de la biodiversité – BFC, la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères, le Muséum de la Citadelle de Besançon, la Société d'histoire naturelle d'Autun – Observatoire de la faune sauvage de Bourgogne, la Société d'Histoire Naturelle du Doubs, la Société d'histoire naturelle du Creusot, et la ville de Besançon, avec le soutien des Fonds européen de développement régional, du conseil départemental du Doubs, de la DREAL BFC et de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

[www.bfcnature.fr](http://www.bfcnature.fr)  
> Les Rencontres



Vous pouvez regarder les communications et les débats des rencontres précédentes en vidéo sur la page YouTube de BFC Nature.



Marie MORIN.

## Nouvelle arrivée dans l'équipe de BFC Nature

Depuis avril 2025, BFC Nature accueille une nouvelle salariée : Marie MORIN, gestionnaire administrative et financière. En lien avec l'ensemble de l'équipe, sa mission principale consiste à assurer le bon fonctionnement de l'association, en veillant à la gestion budgétaire, au suivi des subventions et à la coordination administrative. Forte de près de cinq ans d'expérience similaire, notamment au CNRS, Marie allie rigueur, sens de l'organisation et engagement au service de projets d'intérêt général. Sensible aux enjeux environnementaux, elle a souhaité rejoindre une structure en phase avec ses convictions. Curieuse et ouverte, elle aime découvrir de nouveaux horizons, que ce soit à travers des randonnées, des voyages ou des lectures. Autant de passions qui traduisent sa sensibilité aux enjeux environnementaux et sa volonté de contribuer activement à la préservation du vivant. Son professionnalisme et sa sensibilité seront, sans nul doute, de précieux atouts pour BFC Nature.

[www.bfcnature.fr](http://www.bfcnature.fr)

■ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## Le Groupe Tétrás Jura rejoint le réseau BFC Nature



BFC Nature a le plaisir d'accueillir le Groupe Tétrás Jura (GTJ) au sein de son réseau qui comprend à présent 32 membres répartis dans l'ensemble de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Le Groupe Tétrás Jura est une association de protection de la nature née en 1991 par des naturalistes, chasseurs et autres passionnés du Grand tétras. Elle a pour objectif de protéger la biodiversité des forêts d'altitude sur le massif jurassien français.

Le GTJ travaille avec de nombreux organismes du territoire et constitue ainsi une plateforme d'acteurs qui porte, développe, appuie et promeut les projets en lien avec les Tétráoninés et leurs habitats.

L'association a pour missions le suivi des espèces, en particulier les Grand tétras et Gélínotte des bois, afin d'améliorer les connaissances sur ces dernières et leur habitat. Dans les années à venir, le GTJ prévoit d'élargir son champ de compétences à d'autres espèces. La sensibilisation des publics par la communication et les animations est en lien direct avec les valeurs de l'association et prend une part importante de son activité. Elle peut également intervenir sur de l'expertise d'habitat ou encore la formation de professionnels sur des thématiques précises.

En septembre 2024, le Groupe Tétrás Jura a participé aux 20<sup>e</sup> Rencontres BFC Nature. Cette adhésion au réseau des membres de BFC Nature vient concrétiser encore davantage le travail commun en faveur de la préservation de la biodiversité.

[groupe-tetras-jura.org](http://groupe-tetras-jura.org)



Léo Lemaire

Coq de Grand tétras *Tetrao urogallus*.

# Nouveau Nature Junior sur les sols vivants

Et si le sol, ce que l'on foule chaque jour sans y prêter attention, cachait un monde extraordinaire ?

Longtemps perçu comme sale, obscur ou simplement utile pour cultiver, le sol est pourtant bien plus que cela. On le connaît mal, on le sous-estime... mais il est vivant !

Sous nos pieds, un univers fourmille : des milliards de bactéries, des milliers d'espèces invisibles, des vers, des insectes, des champignons... une biodiversité incroyable qui rend possible la vie sur terre. Le sol filtre l'eau, stocke le carbone, nourrit les plantes et nous aide à lutter contre le changement climatique.

Mais ce trésor est en danger : pollué, tassé, malmené par nos activités. Et pourtant, des solutions existent.

Ce nouveau numéro de la revue pédagogique Nature Junior invite à plonger dans l'univers fascinant du sol. Découvrez ses créatures minuscules mais essentielles, les secrets d'un sol en bonne santé, et comment participer à sa préservation.

Le Nature Junior est diffusé gratuitement dans les lycées et collèges de Bourgogne-Franche-Comté. Sa version numérique est téléchargeable gratuitement sur le site internet [bfcnature.fr](http://bfcnature.fr). La version physique est commandable sur la boutique en ligne.

[www.bfcnature.fr](http://www.bfcnature.fr) • [boutique.bfcnature.fr](http://boutique.bfcnature.fr)  
> Le Coin Junior



## Une fiche technique dédiée aux demoiselles et libellules des milieux courants de tête de bassin

Les milieux courants de petite taille peuvent abriter plusieurs espèces de libellules et de demoiselles dont certaines sont menacées de disparition dans la région. Très sensibles aux perturbations extérieures, le maintien en bon état écologique de ces biotopes ainsi que des milieux terrestres attenants se révèle alors indispensable pour la préservation des espèces animales et végétales qui s'y développent, mais aussi pour permettre aux libellules de trouver de nouveaux sites de reproduction.

Vous trouverez dans cette fiche technique richement illustrée les différents types de petits cours d'eau de la région, les plantes caractéristiques qu'ils abritent, ainsi que les odonates spécialistes de ces milieux et présentant des enjeux forts de conservation en Bourgogne-Franche-Comté. Les différentes menaces pouvant affecter ces habitats y sont également décrites ainsi que les bonnes pratiques et techniques de gestion pour les sauvegarder au mieux.

[www.cbncf-ori.org](http://www.cbncf-ori.org)



■ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## Hulotte 2025

Le millésime ne laissera pas un souvenir impérissable dans la mémoire des hulottologues bourguignons. D'autant plus que la baisse des populations enregistrée dans les zones Cîteaux et Buan semble vouloir s'étendre à d'autres forêts. En partenariat avec le Conseil département de Côte-d'Or, les causes principales de cette diminution sont à l'étude en forêt domaniale de Cîteaux. Considérée jusqu'à présent comme une espèce non menacée, à ce rythme-là, la hulotte va changer de catégorie dans un avenir proche.

Résultats 2025 comparés à la moyenne des 4 années post covid : 36,5 % de nichoirs occupés (contre 43,9 %), 67 adultes capturés (contre 112) dont 18 bagués (contre 34), 28 reproductions (contre 62), 71 jeunes bagués (contre 167).

L'avenir des hulottes mérite d'être surveillé de très près. En espérant un meilleur bilan 2026. Seule consolation, appréciée : la première reproduction en nichoir à hulotte bourguignon du Rouge-queue à front blanc parmi les 300 disponibles depuis des dizaines d'années.



Jeune chouette Hulotte.

La Choue

contact@lachoue.fr



Créations des enfants devant les vitrines.

■ CÔTE-D'OR

## Les oiseaux du musée sous l'angle artistique

Parmi les collections variées du musée, il en est une remarquable : la zoologie, qui présente en grande partie des animaux locaux, en particulier les oiseaux, les papillons et les mammifères. Les insectes sont restés en réserve pour laisser la place à d'autres animaux de provenance lointaine : tortues, coquillages, crocodiles...

Depuis le 22 février 2025, une exposition artistique et ornithologique est installée dans cette salle : les élèves de l'artiste Adeline PIOVOSO, qui anime l'atelier intégré au bâtiment du musée, ont travaillé sur le patrimoine naturel de la ville de Semur.

Après une présentation de la collection ainsi qu'un échange sur l'intérêt scientifique de ces spécimens et de la découverte de certains oiseaux comme la huppe fasciée ou le loriot, les enfants ont dessiné chacun un oiseau à partir de leurs observations et en ont tiré des gravures magnifiques et des créations en papier mâché de toutes les couleurs.

[www.ville-semur-en-auxois.fr/musee/](http://www.ville-semur-en-auxois.fr/musee/)

# 13<sup>e</sup> assemblée générale

## de BFC Nature à Latitude21, Dijon

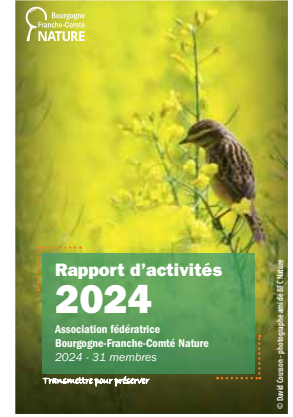


L'association fédératrice Bourgogne-Franche-Comté Nature tenait, lundi 2 juin 2025, sa 13<sup>e</sup> assemblée générale ainsi qu'une assemblée générale extraordinaire à Latitude21, à Dijon (Côte-d'Or). Les 32 structures membres du réseau BFC Nature étaient conviées pour parcourir ensemble, le bilan de l'année 2024.

Après le rapport moral présenté par Michel CARTERON, président de l'association, l'équipe salariée a exposé le rapport d'activité de l'année 2024. Celui-ci a été complété par le rapport financier et celui du commissaire aux comptes. La présentation s'est conclue par une ouverture sur les perspectives 2025. L'assemblée générale extraordinaire avait pour objet la modification des statuts supprimant les collègues et permettant à chaque membre (personnes morales) de candidater au conseil d'administration. Le quorum n'étant pas atteint malgré un vote favorable unanime, nécessite la convocation d'une deuxième assemblée générale extraordinaire.

La journée s'est terminée par une visite des bâtiments de Latitude21, donnée par son directeur, Sébastien APPERT. L'occasion d'en savoir plus sur l'histoire et le fonctionnement de cette maison de l'architecture et de l'environnement. Les participants ont également pu parcourir l'exposition « Les Mal Aimés de la Nature », réalisée par le GNQB.

Une journée riche en échanges et idées afin de continuer d'œuvrer pour un objectif commun : « transmettre pour préserver ».



Le rapport d'activité de l'année 2024 est téléchargeable sur [www.bfcnature.fr](http://www.bfcnature.fr)  
> Qui sommes-nous ?



### BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## Webinaires : découverte et identification des **odonates et papillons de jour** de Bourgogne-Franche-Comté

Organisés le samedi 8 février 2025 et le samedi 15 mars 2025 par le Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, ces webinaires d'initiation à l'étude des libellules et papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté avaient pour objectif de donner aux participants les clés pour débiter en autonomie l'identification de ces taxons.

Au programme, anatomie des odonates et papillons, reconnaissance des différentes familles, identification d'espèces communes et patrimoniales, de quoi donner envie d'approfondir l'identification des insectes tout en contribuant à leur connaissance et leur surveillance.

Vous pouvez accéder aux différentes ressources et visionner les webinaires sur le site internet du CBNFC-ORI.

[www.cbnfc-ori.org](http://www.cbnfc-ori.org)

■ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## Naissance du nouvel EPCE\* Bourgogne-Franche-Comté

« *L'union fait la force* » pourrait être la devise des Conservatoires botaniques nationaux, construits sur la complémentarité de leur territoire d'agrément et de leurs financements portés par l'État et les collectivités locales. L'évolution qui se prépare sur les territoires d'agrément des CBN de Franche-Comté et du Bassin parisien en est une belle illustration.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, le territoire administratif de l'ancienne région de Bourgogne, jusque-là intégrée à l'agrément du CBN du Bassin parisien, rejoindra le territoire d'agrément du tout nouvel établissement public de coopération environnemental fraîchement créé, le « Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés (CBNBFC-ORI) », aux côtés du CBN Franche-Comté.

Rassemblés dans ce nouvel EPCE, le CBN Franche-Comté et l'équipe Bourgogne déposeront donc conjointement un projet d'agrément auprès du Ministère en charge de l'écologie.

Ce projet répond au souhait des collectivités locales et des services de l'État et vise à renforcer les actions relevant des missions d'intérêt général des CBN sur la région Bourgogne-Franche-Comté.

Pour autant, les missions de connaissance et plus encore de conservation nécessitent un regard trans-régional, basé sur des concepts et des réalités biologiques plutôt que sur des limites administratives.

Ainsi ce changement des territoires d'agrément n'entame en rien la motivation des deux établissements à poursuivre des actions concertées et communes autour de projets fédérateurs !

C'est dans cet esprit que le CBN du Bassin parisien ambitionne de porter la coordination de programmes d'actions inter-CBN à l'échelle du Bassin parisien, bassin sédimentaire constituant l'entité géologique la plus importante de France par la surface et la population qui y habite. Cette orientation stratégique sera présentée dans le cadre de son nouveau projet d'agrément, en accord avec les 6 autres CBN concernés.

Les deux CBN travaillent d'ailleurs d'ores et déjà de concert autour du Système d'Information Mutualisé « *Lobelia* » qui rassemble l'ensemble des données sur la flore, la fonge et les habitats de 6 CBN à ce jour.

En poursuivant leurs collaborations et la construction de programmes communs, les Conservatoires entendent ainsi renforcer l'efficacité de leurs actions sur le terrain au bénéfice de la connaissance et de la conservation du patrimoine naturel.

[cbnbp.mnhn.fr/cbnbp](http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp)  
[cbnfc-ori.org](http://cbnfc-ori.org)

\*Établissement public de coopération environnemental





Voie lactée et Haut Folin, sommet de la Bourgogne.

## MORVAN

# Le Morvan, 7<sup>e</sup> Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE)

« En Morvan, les étoiles font le spectacle ! » Le travail engagé depuis 7 ans avec les communes et les Syndicats d'énergie pour rénover l'éclairage public a porté ses fruits. La qualité du ciel nocturne du Morvan vient d'être reconnu le 21 mai 2025 par le prestigieux label décerné par l'association DarkSKY International. Une démarche entreprise pour notamment préserver la biodiversité, améliorer les qualités d'observations astronomiques et réduire les consommations d'énergie. La RICE Morvan est composée de 16 communes en zone cœur entourées de 34 communes correspondant à une zone tampon. Cette démarche « Ciel étoilé » coordonnée par le Parc du Morvan est conduite en partenariat avec les associations locales comme la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, la Société Astronomique de Bourgogne et ses antennes morvandelles, la revue Vents du Morvan... C'est un projet de territoire qui fait la part belle aux animations en lien avec la nuit comme les balades nature, les séances d'observation du ciel, des stages photos, des veillées contées... Nos nuits sont magiques, venez découvrir la RICE Morvan.

[www.parc dumorvan.org](http://www.parc dumorvan.org)

## JURA

# Une « zone de protection de biotope des chiroptères » dans un château



Un arrêté du préfet du Jura du 2 juillet 2024 crée « une zone de protection de biotope » dans l'ancien château et ses abords de la commune d'Amange, destinée à garantir la fonctionnalité des biotopes nécessaires à la reproduction, à l'alimentation, au repos, à la survie et au transit du Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) et du Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*).

Afin de prévenir les perturbations, notamment durant la période de reproduction des chiroptères (1<sup>er</sup> avril-30 novembre), l'accès et l'introduction d'espèces domestiques ou non domestiques dans le château sont interdits (art. 2).

Il est également interdit d'obstruer les accès empruntés par les chiroptères, de réaliser des aménagements du bâtiment ou de ses abords susceptibles de nuire à la préservation des colonies et, entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 novembre, de réaliser les travaux d'entretien nécessaires pour assurer la pérennité du bâtiment.

Aux abords du château, les activités d'élevage et de culture peuvent continuer à s'exercer normalement dans le cadre des usages en vigueur. Les murs, les haies et la ripisylve doivent être préservés.

Pour consulter l'arrêté préfectoral : Recueil des actes administratifs, n° 39-2024-07-003, 3 juillet 2024, p. 18.

■ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## Loutre d'Europe : pose de signalisation routière en Nièvre

Grâce au Plan régional d'actions en faveur de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) en Bourgogne-Franche-Comté, dont la SHNA-OFAB est acteur, les premiers panneaux routiers viennent d'être installés par le CD 58 en bord de route dans la Nièvre. Destinés à signaler la présence potentielle de l'espèce près de certains ponts, ces dispositifs visent à sensibiliser les automobilistes et à prévenir les collisions.

Mis en place en dernier recours, ils sont utilisés lorsque les ouvrages à fort risque ne peuvent être aménagés pour assurer une continuité écologique, comme avec des banquettes à loutres. Leur visibilité en fait un levier de sensibilisation efficace : automobilistes, ralentissez !

Ces installations font suite aux expertises menées par la SHNA-OFAB pour identifier les points noirs et proposer des solutions adaptées. En lien avec les services voirie et environnement des Conseils départementaux, l'équipe agit sur le terrain pour définir les aménagements les plus pertinents.

[www.shna-ofab.fr](http://www.shna-ofab.fr)



Un panneau en bord de la D.236.

■ FRANCE

## La 22<sup>e</sup> édition des rencontres **Apoidea Gallica** accueillie en Bourgogne

Les 15 et 16 février 2025, plus de 80 passionnés d'abeilles sauvages se sont retrouvés à Quetigny (21) pour la 22<sup>e</sup> édition des rencontres Apoidea Gallica, organisée par l'Observatoire des abeilles et accueillie cette année par la SHNA-OFAB grâce au soutien de la DREAL BFC, la Région BFC, le Département de la Côte-d'Or, les muséums de Dijon et Autun, le Lycée Olivier de Serres et le Groupe Invertébrés de Bourgogne (GIB). Deux jours rythmés par des échanges autour de la détermination d'espèces, l'écologie des hyménoptères, et des présentations scientifiques sur les connaissances et les projets en cours. À cette occasion, la SHNA-OFAB a présenté la toute première liste des abeilles sauvages de Bourgogne, recensant près de 300 espèces. Ces rencontres ont aussi permis de faire le point sur l'évolution de la taxonomie, les inventaires menés dans plusieurs parcs naturels et les démarches engagées pour renforcer la conservation des pollinisateurs sauvages à l'échelle nationale.

[www.shna-ofab.fr](http://www.shna-ofab.fr)



[oabeilles.net](http://oabeilles.net)

L'Observatoire des Abeilles (OA) est une association loi 1901 qui a été fondée en 2008. Elle a pour objet l'étude et la protection des abeilles sauvages et de leurs habitats ainsi que la sensibilisation des différents acteurs institutionnels et de la société civile à leur existence et leur importance.



Benoît Gestaun

■ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## Chantiers de nettoyage de gîtes à chauves-souris

Dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur des chauves-souris en Bourgogne-Franche-Comté et pour la conservation et la protection de leurs sites, la SHNA-OFAB a mené plusieurs opérations de nettoyage de gîtes avant le retour des colonies de chiroptères dans la Nièvre et en Saône-et-Loire. Au total, avec l'aide d'un bénévole du Groupe Chiroptères de Bourgogne (GCB), plus de 1 400 kg de guano ont été retirés, dont 750 kg dans un site d'intérêt régional, reconnu comme le cinquième site nivernais de mise bas pour le Grand murin (*Myotis myotis*). Des bâches ont également été installées afin de faciliter les futures opérations d'entretien.

Au-delà du potentiel enjeu sanitaire, ces interventions, financées par le Fonds Vert, visent à favoriser la cohabitation entre les propriétaires et les colonies de chauves-souris. En limitant les nuisances, notamment olfactives, elles contribuent à une meilleure acceptation de ces espèces protégées et à la pérennité de leurs gîtes.

[www.shna-ofab.fr](http://www.shna-ofab.fr)



Nettoyage d'un grenier accueillant des chauves-souris.



■ NIEVRE

## Étudier la Cistude d'Europe grâce à la télémétrie

Pour mieux préserver la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), une petite tortue d'eau douce rare en Bourgogne, les herpétologues de la SHNA-OFAB réalisent une mission de télémétrie sur 2 étangs dans la Nièvre, mandatée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, gestionnaire des sites. Après la pose d'émetteurs au printemps sur plusieurs individus, nos équipes ont assuré un suivi hivernal par triangulation, équipées d'antennes pour localiser précisément les tortues en hibernation. Les premières données révèlent que les Cistudes s'envasent en groupes restreints, occupant des zones de seulement quelques mètres carrés. Ces résultats précieux, en cours d'analyse, permettront d'adapter les futurs travaux de gestion et de sauvegarder efficacement leurs habitats d'hivernage. En renforçant les connaissances sur cette espèce patrimoniale, la SHNA-OFAB permet au gestionnaire d'affiner son plan de gestion pour mieux conserver cette tortue d'eau douce. Connaître pour préserver !

[www.shna-ofab.fr](http://www.shna-ofab.fr)



Capture d'une cistude avant son équipement.

■ NIÈVRE - SAÔNE-ET-LOIRE

## La Martre ne fait plus partie des « Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts »

Par une décision du 13 mai 2025, le Conseil d'État, saisi par plusieurs associations nationales, a jugé illégal et annulé l'arrêté du ministre en date du 3 août 2023 en tant qu'il avait inscrit la Martre des pins (*Martes martes*) sur la liste des espèces dites « susceptibles d'occasionner des dégâts » (ESOD, ex-nuisibles), afin d'autoriser sa destruction par tir et par piégeage toute l'année. En Bourgogne Franche Comté, la Martre figurait sur la liste des ESOD dans deux départements : la Nièvre et la Saône-et-Loire.

L'illégalité et l'annulation du classement de cette espèce sont fondées sur la directive Habitats du 21 mai 1992 et son interprétation par la Cour de Justice de l'Union européenne, la Martre figurant à l'annexe V de la directive (*Espèces d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion*). Le Conseil d'État a jugé que « en l'absence de données de surveillance de l'état de conservation de cette espèce, (...) l'arrêté attaqué méconnaît, s'agissant de l'inscription de la martre, les objectifs de la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992. »

L'annulation prononcée par le Conseil d'État a une portée nationale. La Martre ne peut plus être piégée, dans aucun département. Toutefois, par une anomalie du droit cynégétique, elle figure encore sur la liste des espèces de gibiers chassables (arrêté du 26 juin 1987).

Conseil d'État, 13 mai 2025, Assoc. One Voice et autres,  
n° 480617 et suivants (<https://www.conseil-etat.fr/>).

■ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## Signature d'une obligation réelle environnementale (ORE) au Parc national de forêts

Le 20 mai 2025, 26 élus se sont réunis à Colmier-Bas pour la signature de l'obligation réelle environnementale (ORE) du SIGFRA (Syndicat intercommunal de gestion forestière de la région d'Auvergne).

Les ORE ont été créées par la loi de reconquête de la biodiversité et des paysages de 2016. Elles visent à sécuriser sur le long terme des engagements environnementaux. Ici ce qui est sécurisé c'est un financement du WWF France pour mettre en place une trame de naturalité forestière sur les forêts du SIGFRA, notamment hors Cœur du Parc national de forêts, avec 5 arbres habitats par ha, 400 ha d'îlots de sénescence, 62 ha de futaie de gros bois et la préservation d'une centaine d'hectares de pelouses sèches et marais tufeux. L'engagement est conclu pour 99 ans, soit jusqu'en 2124 !

L'ORE crée un droit réel. L'acte permet le versement progressif des fonds aux communes du SIGFRA. Aujourd'hui les signataires sont 26 communes du SIGFRA.

Le Parc national est co-signataire avec l'Office national des forêts, et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne.

Pour en savoir plus  
[morgan.martin@forets-parcnational.fr](mailto:morgan.martin@forets-parcnational.fr)





SAÔNE-ET-LOIRE

## Un ouvrage collectif

né à l'initiative de l'Écomusée de la Bresse bourguignonne, à la croisée de l'archéologie, de l'histoire et des sciences du vivant

Ce livre est né au cœur de la Bresse, à l'initiative de l'Écomusée de la Bresse bourguignonne, pour valoriser plus de vingt ans de recherches menées par une communauté de scientifiques : archéologues, historiens, écologues, palynologues, ingénieurs de recherche, tous engagés dans la connaissance des zones humides bressanes et de leur histoire.

Fruit d'un travail interdisciplinaire rigoureux, cet ouvrage offre une vision complète et documentée des relations étroites entre sociétés humaines et milieux humides, depuis le Néolithique jusqu'à l'époque contemporaine.

L'ouvrage prolonge l'exposition « Les méandres du passé : quand la Bresse raconte l'âge du Bronze », présentée à l'Écomusée de la Bresse bourguignonne, et reconnue par le label « Exposition d'intérêt national » du ministère de la Culture. Il offre un socle scientifique solide à cette médiation ambitieuse, et s'adresse autant aux chercheurs qu'au grand public curieux de découvrir une histoire profonde et sensible des paysages.

[www.ecomusee-bresse71.fr](http://www.ecomusee-bresse71.fr)



L'ouvrage rassemble les contributions de Corinne BECK, Isabelle JOUFFROY-BAPICOT, Patrick JANIN, Estelle COMTE, Alain MICHON, Nicolas MEUNIER, Annie BLETON-RUGET, Jean-Michel TREFFORT, Annie DUMONT, entre autres. Plusieurs articles offrent une plongée dans des thèmes variés et complémentaires :

- Les mares bressanes, fragiles mais riches d'histoire et de biodiversité (N. MEUNIER) ;
- Les ponts, moulins et naufrages sur le Doubs, révélateurs des techniques et des usages fluviaux (J.-M. TREFFORT) ;
- L'image négative des marais au XIX<sup>e</sup> siècle dans les topographies médicales (A. BLETON-RUGET) ;
- La relecture palynologique des sédiments, qui restitue les évolutions climatiques, végétales et agricoles de la région (I. JOUFFROY-BAPICOT).

Écomusée de la Bresse bourguignonne, 2025  
 ISBN 978-2-9562052-0-3  
 15 x 21 cm, 116 p., 20 €



Daniël Stigter

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## Il nous a quittés

Vincent VAN LAAR (1939-2024). Sociétaire à la SHNA, Vincent VAN LAAR a été un contributeur assidu de données diverses à la Bourgogne Base Fauna. Ce zoologiste néerlandais était venu en Bourgogne passer sa retraite. Naturaliste pluridisciplinaire, il avait travaillé sur les petits mammifères comme les musaraignes aquatiques et le Muscardin. Naturaliste curieux, il avait participé à plusieurs Rencontres Bourgogne-Nature, comme les premières en 2003 sur les chauves-souris ou les 11<sup>e</sup> sur les mammifères coorganisées avec la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM) en 2014.

# Un Rhino peut en cacher un autre !

Ludovic JOUVE

Lors des comptages de chauves-souris en hiver, l'objectif est de dénombrer les animaux et d'identifier les espèces présentes dans les cavités souterraines en limitant au maximum le dérangement des animaux endormis. Pour recenser les chauves-souris et identifier à quelle espèce elles appartiennent, l'utilisation d'une lampe est nécessaire et l'observation se fait parfois à l'aide d'une paire de jumelles lorsque les animaux sont hauts. L'utilisation de la photographie peut parfois s'avérer nécessaire pour réduire le temps passé à proximité des chauves-souris en léthargie et limiter ainsi leur dérangement. Les photographies permettent non seulement de pouvoir recompter par la suite le nombre d'individus présent dans les regroupements importants et de pouvoir « fouiller » dans ces groupes d'individus pour voir si certaines espèces discrètes ne s'y seraient pas cachées.

Sur la page ci-contre, un exemple d'un groupe de chauves-souris pris en photo sur la commune de Vézelay (89) en 2024. Saurez-vous estimer combien de chauves-souris sont présentes sur la photo et combien y a-t-il d'espèces ?

Petit et Grand rhinolophe en hibernation, enveloppés dans leurs ailes

Petit rhinolophe, taille d'une pellicule photo



Photographies de Ludovic Jouve

Grand rhinolophe, taille d'une poire

La particularité des Rhinolophidés est d'arborer une feuille nasale en forme de fer à cheval. Ici, un Grand rhinolophe.

Le Grand et le Petit rhinolophe sont deux espèces facilement reconnaissables en hiver puisqu'elles s'enveloppent presque intégralement dans leurs ailes. Elles forment ainsi une sorte de cocon noirâtre. Le meilleur critère pour les différencier est leur taille respective. En effet, le Grand rhinolophe avec un corps de 5 à 7 cm est plus d'une fois et demi plus grand que le Petit rhinolophe dont le corps ne mesure que 3 à 4 cm.



Combien de chauves-souris sur cette photo ? et quelle(s) espèce(s) ?



# La Chouette hulotte, d'arbre en arbre

Thomas TRICONE

Voilà une décennie que j'arpente les combes et les plateaux de la côte dijonnaise à la recherche d'un oiseau qui me passionne depuis l'enfance. Il enchante de ses chants les nuits que je peux passer dehors mais il est difficile de l'observer le jour tant il est discret. Il s'agit de la Chouette hulotte. Ces dernières années, un travail de fourmi et d'approche m'a permis d'accumuler des centaines d'observations. Je la rencontre dissimulée dans du lierre, dans une touffe de houx juste au-dessus du sol, dans un buis dense. Mais là où cette mystérieuse chouette forestière prend toute sa dimension, c'est dans de vieux arbres à cavité, morts, dépérissants ou bien vivants.

La variété des cavités d'arbres d'une forêt est essentielle pour un grand nombre d'espèces. La Chouette hulotte en a besoin de spacieuses pour sa reproduction, mais aussi pour s'y dissimuler le jour. DARWIN l'a habillé de bois (photo 1), mais certaines fois l'habit est peu discret (photo 2). Statique mais attentive au monde extérieur, elle laisse couler le jour postée à l'entrée de différents types de cavités.

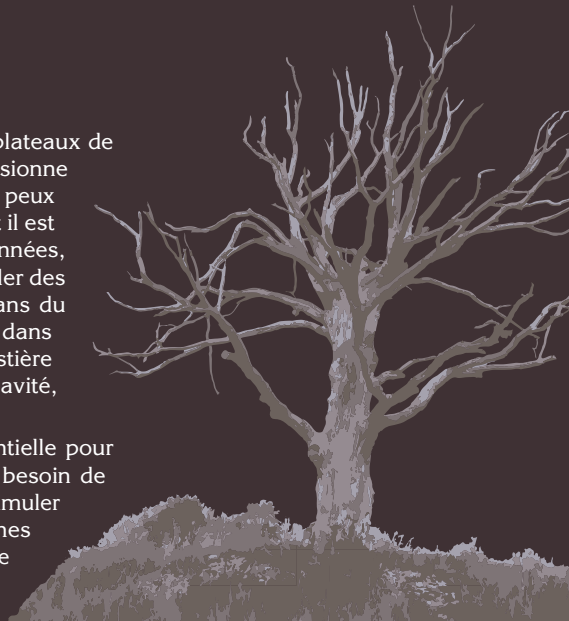
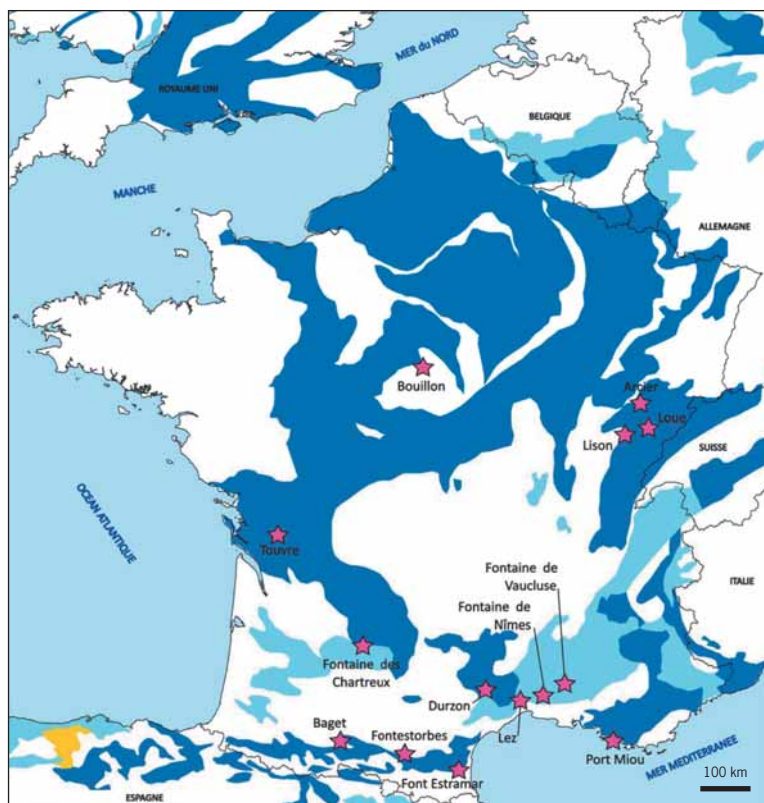






Figure 1. Source du Lison en eaux moyennes à Nans-sous-Sainte-Anne (25).



Roches karstifiables  
(aquifère karstique potentiel)  
■ Roches carbonatées continues  
■ Roches carbonatées discontinues

Figure 2. Localisation des 14 sites français retenus dans le projet MIKAS.  
 Projet MIKAS, base de données WOKAM : © BGR, IAH, KIT et UNESCO 2017.

# Trois sources karstiques franc-comtoises incluses à l'inventaire mondial des sources majeures

Jacques MUDRY<sup>1</sup>, Michel BAKALOWICZ<sup>2</sup>, Jean-Baptiste CHARLIER<sup>3,4</sup> & Hervé JOURDE<sup>5</sup>

## Résumé

Parmi les 14 sources françaises proposées par le comité français du projet MIKAS, et validées par le comité mondial, trois sont situées en Franche-Comté. Il s'agit des sources d'Arcier, du Lison et de la Loue, retenues sur 5 critères de sélection : intérêts historique, esthétique, économique, scientifique et écologique.

**Mots-clés** : MIKAS, site touristique, patrimoine hydrologique, ressource en eau, moyenne vallée du Doubs, vallées de la Loue et du Lison.

## Three karst springs from Franche-Comté included in the global inventory of major springs

### Abstract

Among 14 French springs proposed by the French committee of MIKAS project, and validated by the world's committee, three are situated in the Franche-Comté region. These are the Loue, the Lison and Arcier springs, based on 5 selection criteria: historical, aesthetical, economic, scientific and ecological values.

**Key words**: MIKAS, touristic site, hydrological heritage, water resource, Doubs central valley, Loue and Lison valleys.

<sup>1</sup> Chrono-environnement UMR 6249, CNRS / Université de Franche-Comté, 16 route de Gray, 25030 Besançon Cedex - mudry.jacques@gmail.com

<sup>2</sup> HydroSciences Montpellier, UMR 5151 CNRS-UM-IRD, 34093 Montpellier Cedex 05 - michel.bakalowicz@gmail.com

<sup>3</sup> BRGM DEPA/NRE, 1039 rue de Pinville, 34000 Montpellier - J.Charlier@brgm.fr

<sup>4</sup> G-eau, UMR 183, INRAE, CIRAD, IRD, AgroParisTech, Institut Agro, BRGM, Montpellier

<sup>5</sup> HydroSciences Montpellier, UMR 5151 CNRS-UM-IRD, 34093 Montpellier Cedex 05 - herve.jourde@umontpellier.fr

## Introduction

La commission du Karst de l'Association Internationale des Hydrogéologues (AIH) a lancé en 2022 le projet MIKAS (Most Important Karst Aquifers' Springs, mikasproject.org), auquel une centaine de pays a répondu. Chaque pays a été invité à proposer 10 sites. Les 4 auteurs constituant le comité français du projet MIKAS ont proposé 14 sites (figure 2), qui ont tous été validés par le comité international (BAKALOWICZ *et al.*, 2025). Parmi eux, trois sites francs-comtois ont été retenus, ce sont les sources d'Arcier, du Lison et de la Loue, préalablement bien étudiées (CHAUVE, 2005).

## Matériel et méthodes : critères de sélection des sources

Le projet MIKAS a retenu 5 critères principaux pour analyser l'intérêt des sources à l'échelle mondiale.

### Intérêt historique

Il peut s'agir autant de l'utilisation séculaire de l'eau que du rôle de la source dans l'évolution de la législation environnementale, ou encore dans l'histoire de l'hydrogéologie ou de la santé publique.

## Intérêt esthétique

La plupart des sources retenues sont d'admirables sites touristiques naturels, autant pour leurs griffons que pour les falaises qui les surmontent, ou que la végétation avoisinante.

## Intérêt économique

Cet intérêt peut être direct, à la source : alimentation en eau destinée à la consommation humaine, force motrice, production d'hydroélectricité..., ou indirect à l'aval : irrigation, captage de la rivière, recharge des nappes d'accompagnement.

## Intérêt scientifique

Certains exutoires ont de grands bassins d'alimentation, engendrant des débits moyens élevés. D'autres ont des tailles modestes, mais font l'objet de mesures de débit, de physico-chimie et de chimie depuis de nombreuses décennies. Certaines sources ont servi de démonstrateur pour la compréhension du fonctionnement du karst : infiltration, transit souterrain, relation avec le milieu marin...

## Intérêt écologique

Certaines sources constituent un milieu riche d'un point de vue botanique, entomologique ou du point de vue de la connaissance de la faune souterraine. Dans le voisinage ou en aval de ces sources, peuvent en effet se développer divers écosystèmes karstiques dépendant des eaux souterraines, importants en termes de services écosystémiques et de biodiversité ; l'émergence des eaux souterraines conduit en effet à une diversité d'habitats exceptionnels qui servent de refuge aux espèces qui ne pourraient pas prospérer dans le milieu environnant.

## Les sources d'Arcier

Retenues pour leur intérêt historique, esthétique, scientifique, économique et écologique, les sources d'Arcier (figures 3 et 4) sont situées à une dizaine de kilomètres à l'amont de Besançon, sur la rive gauche du Doubs (CHAUVÉ & ROLIN, 2015 ; CHAUVÉ & MUDRY, 2024 ; KLABA, 2024 ; KLABA *et al.*, 2024).

## Intérêt historique

La source inférieure d'Arcier a été captée autour de l'an 70 de notre ère, sous le règne de Vespasien, pour alimenter la ville gallo-romaine de Vesontio par un aqueduc de 10,25 km. Il en subsiste quelques vestiges, dont le bassin de répartition (*castellum divisorium*) situé sous l'actuel square Castan à Besançon. L'aqueduc, qui a été refait au XIX<sup>e</sup> siècle à partir du captage de la source supérieure (source Martinet), est encore en service actuellement.

L'eau d'Arcier a été démontrée responsable d'épidémies de typhoïde ayant frappé la population bisontine au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le docteur Léon BAUDIN, médecin hygiéniste, a été le premier en 1901 à établir la relation entre les épidémies de typhoïde survenues sur la zone d'alimentation (plateau) et celles apparues une semaine après dans la ville de Besançon, alors que les quartiers desservis par la source d'Aglans, alimentée par un impluvium forestier, en étaient indemnes (BAUDIN, 1903).

## Intérêt esthétique

Les 3 sources (inférieure, Martinet et Bergeret, figure 3) émergent d'un joli petit cirque boisé avec des falaises, qui les a fait classer à l'inventaire des sites naturels en 1947.

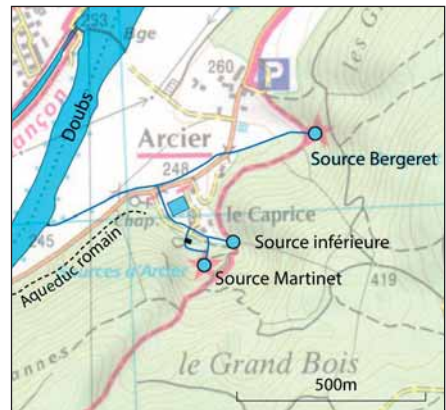


Figure 3. Les sources d'Arcier.



**Figure 4.** Trop-plein du captage actuel de la source Martinet à Arcier.

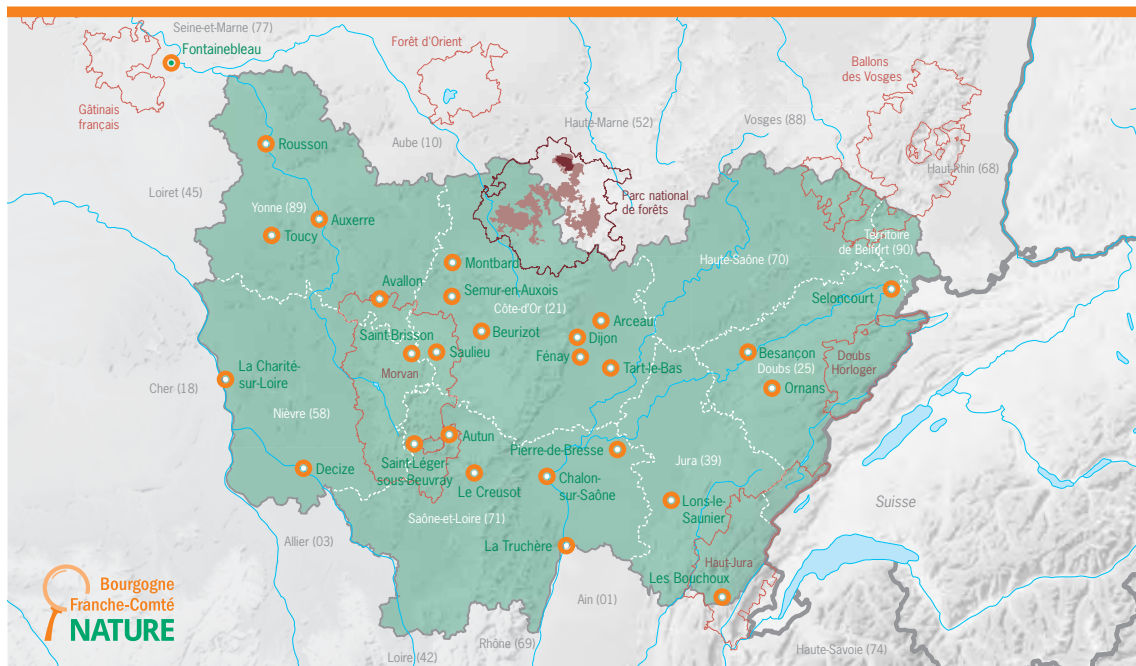


**Figure 5.** Cascade de la source Bergeret en crue.



**Figure 6.** Cascade de la source Bergeret.

# Le réseau BFC Nature en 2025 - 32 membres



- Arceau**  
**Les Dialogues du Vivant**  
[www.helloasso.com/associations/les-dialogues-du-vivant](http://www.helloasso.com/associations/les-dialogues-du-vivant)
- Autun**  
**SHNA-OFAB** - Siège social  
**Musée d'histoire naturelle d'Autun**  
[www.autun.com](http://www.autun.com)
- Auxerre**  
**Musée d'histoire naturelle d'Auxerre**  
[www.auxerre.fr](http://www.auxerre.fr)
- Avallon**  
**CEN Bourgogne** - Antenne
- Besançon**  
**Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés**  
[www.cbncf-ori.org](http://www.cbncf-ori.org)  
**Société d'histoire naturelle du Doubs**  
[www.shnd.fr](http://www.shnd.fr)  
**Commission de protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères**  
[www.cpepesc.org](http://www.cpepesc.org)  
**Musée de Besançon**  
[www.citadelle.com](http://www.citadelle.com)
- Beurizot**  
**La Choue**  
[www.lachoue.fr](http://www.lachoue.fr)  
**Chalon-sur-Saône**  
**Association ornithologique et mammalogique de Saône-et-Loire**  
[www.aomsl.org](http://www.aomsl.org)  
**SHNA-OFAB** - Antenne
- Decize**  
**CEN Bourgogne** - Antenne
- Dijon**  
**Société des sciences naturelles de Bourgogne**  
[contact-ssnb@bfcnature.fr](mailto:contact-ssnb@bfcnature.fr)  
**Société de minéralogie et de paléontologie dijonnaise**  
[www.smpdijon.fr](http://www.smpdijon.fr)  
**Latitude 21**  
[www.latitude21.fr](http://www.latitude21.fr)  
**Jardin de l'Arquebuse**  
 planétarium | musée | jardin botanique  
[www.ma-nature.dijon.fr](http://www.ma-nature.dijon.fr)  
**Société Astronomique de Bourgogne**  
[www.sab-astro.fr](http://www.sab-astro.fr)
- Féney**  
**Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne**  
[www.cen-bourgogne.fr](http://www.cen-bourgogne.fr)
- Fontainebleau**  
**Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau**  
[www.anvl.fr](http://www.anvl.fr)  
**La Charité-sur-Loire**  
**CEN Bourgogne** - Antenne  
**SHNA-OFAB** - Antenne
- La Truchère**  
**CEN Bourgogne** - Antenne
- Le Creusot**  
**Société d'histoire naturelle du Creusot**  
[www.shnc.fr](http://www.shnc.fr)
- Les Bouchoux**  
**Groupe Tétràs Jura**  
[groupe-tetras-jura.org](http://groupe-tetras-jura.org)
- Lons-le-Saunier**  
**Groupe Ornithologique du Jura**  
[oiseauxdjura.wixsite.com/goj39](http://oiseauxdjura.wixsite.com/goj39)  
[www.ma-nature.dijon.fr](http://www.ma-nature.dijon.fr)
- Montbard**  
**Musée & Parc Buffon de Montbard**  
[www.musee-parc-buffon.fr](http://www.musee-parc-buffon.fr)  
**Société naturaliste du Montbardois**  
[socnatmontbardois@gmail.com](mailto:socnatmontbardois@gmail.com)
- Ornans**  
**OPIE Franche-Comté**  
[opie-franche.comte.blogspot.com](http://opie-franche.comte.blogspot.com)  
**Pierre-de-Bresse**  
**Écomusée de la Bresse bourguignonne**  
[www.ecomusee-bresse71.fr](http://www.ecomusee-bresse71.fr)
- Rousson**  
**Le Ruban Vert**  
[www.lerubanvert.net](http://www.lerubanvert.net)
- Saint-Brisson**  
**Parc naturel régional du Morvan**  
[www.parc-dumorvan.org](http://www.parc-dumorvan.org)  
**Conservatoire botanique national du Bassin parisien**  
[cbnbp.mnhn.fr](http://cbnbp.mnhn.fr)  
**Bourgogne-Franche-Comté Nature**  
[www.bfcnature.fr](http://www.bfcnature.fr)
- Saint-Léger-sous-Beuvray**  
**Bibracte**  
[www.bibracte.fr](http://www.bibracte.fr)  
**Saulieu**  
**Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la faune de Bourgogne**  
[www.shna-ofab.fr](http://www.shna-ofab.fr)
- Seloncourt**  
**Société d'histoire naturelle du Pays de Montbéliard**  
[www.societe-histoire-naturelle-montbeliard.fr](http://www.societe-histoire-naturelle-montbeliard.fr)  
**Semur-en-Auxois**  
**Musée municipal de Semur-en-Auxois**  
[www.ville-semur-en-auxois.fr](http://www.ville-semur-en-auxois.fr)
- Tart-le-Bas**  
**Graines de Noé**  
[www.graines-de-noe.org](http://www.graines-de-noe.org)  
**Toucy**  
**Sur les Traces du Loup**  
[www.surlestracesduloup.com](http://www.surlestracesduloup.com)



20 ans

REVUE SCIENTIFIQUE 2005 - 2025  
 Bourgogne-Franche-Comté  
**NATURE**



**Un regard  
 sur la biodiversité**

Transmettre pour préserver

www.bfcnature.fr  
 Chat forstaire © Joël Bœvier



COFINANÇÉ  
 PAR L'UNION  
 EUROPÉENNE

RÉGION  
**BOURGOGNE  
 FRANCHE-COMTÉ**

PRÉFET  
 DE LA RÉGION  
 BOURGOGNE-  
 FRANCHE-COMTÉ  
 Liberté  
 Égalité  
 Fraternité

RÉGION  
**BOURGOGNE  
 FRANCHE-COMTÉ**

ISBN 978-2-900905-18-0



9 782900 905180



**32 structures pour coopérer, partager et « transmettre pour préserver » la Nature**

Société d'histoire naturelle d'Aulun - Société des sciences naturelles de Bourgogne - Parc naturel régional du Morvan - Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne - Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Franche-Comté - La Choue - Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire - Société d'histoire naturelle du Creusot - Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés - Société de Minéralogie et Paléontologie Dijonnaise - Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau - Jardin de l'Arquebuse, Dijon - Société d'histoire naturelle du Doubs - Société d'histoire naturelle du Pays de Montbéliard - Groupe Ornithologique du Jura - Latitude 21 - Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum d'histoire naturelle d'Auxerre - Muséum de Besançon - Muséum d'histoire naturelle d'Aulun - Bibracte - Écomusée de la Bresse bourguignonne - Musée & Parc Buffon de Montbard - Musée municipal de Semur-en-Auxois - Sur les Traces du Loup - Société Astronomique de Bourgogne - Société naturaliste du Montbard - Les Dialogues du Vivant - Graines de Noël - Le Ruban Vert - Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté - Groupe Tétràs Jura

